



**Sudan University of Science and
Technology**



College of Graduate Studies

**Les Problèmes de l'expression Orale Chez les
Apprenants du FLE des Universités Soudanaises**

مشكلات التعبير الشفهي لطلاب الفرنسية لغة أجنبية بالجامعات السودانية

**The Problems of Oral Expression for the French as
Foreign Language Learners at Sudanese Universities**

A thesis Submitted in Partial Fulfillment for the Requirement M.A Degree in French
Language

Prepared By:

Reem Abdalrauf Mohamed Siddig

(Bachelor of Education in French language from Elgezireh University, 2011)

Supervised By:

Dr.Ahmed Hamid Mohamed

2016

Table de Matières

Contenu		page
Dédicace		I
Remerciement		II
Résumé		III
Abstract		V
مستخلص البحث		IV
Introduction générale		1
Premier chapitre : Notions clés		
1.0	Définition de la langue.	4
1.1	La langue comme objet de la linguistique.	5
1.2	La langue chez Ferdinand de Saussure.	5
1.2.1	Les trois distinctions fondatrices de Saussure.	6
1.2.1.1	Langue, parole et langage.	7
1.2.1.2	Signifiant, signifié et signe.	9
1.2.1.3	Synchronie et diachronie.	11
1.3	La langue dans d'autres linguistiques structurale.	11
1.3.1	La Phonétique.	12
1.3.2	La Phonologie.	13
1.3.3	La morphologie.	15
1.3.4	La lexicologie.	15
1.4	Axe paradigmatique et axe syntagmatique.	16
1.5	Des domaines d'utilisation de la langue.	17
1.6	Les registres de langue.	18
1.7	Acquisition et apprentissage d'une seconde langue.	20
1.8	La didactique et ses méthodes.	21
1.9	La classe : les différentes approches didactiques.	22
1.9.1	La méthode traditionnelle « grammaire-traduction ».	22
1.9.2	La méthode directe.	23
1.9.3	La méthode audio-orale.	23
1.9.4	La méthode SGAV.	24
1.9.5	L'Approche communicative.	24

1.10	Langue maternelle.	25
1.11	Le FLM : Français Langue Maternelle.	25
1.12	Le FLE : le français langue étrangère.	26
Deuxième chapitre : Eléments de contexte		
2.1.	La situation géographique.	28
2.2.	La politique du pays.	29
2.2.1.	Politique linguistique du pays.	30
2.3.	L'enseignement du FLE au Soudan.	32
2.3.1.	Le FLE dans les universités soudanaises.	33
2.3.2.	Les départements de français au Soudan.	33
2.4.	L'Université du Soudan.	36
2.4.1.	Le Département de français à la faculté de pédagogie.	36
Troisième chapitre : les 4 compétences		
3.0	Compétence et performance.	38
3.1	Les 4 compétences.	39
3.1.1	La compréhension orale.	40
3.1.2	Compréhension écrite.	41
3.1.3	La production écrite.	42
3.1.4	La production orale.	43
3.1.4.1	Exemples d'activités pédagogiques de la production orale.	44
3.1.4.2	Les éléments constitutifs de l'expression orale.	44
3.2	La primauté de l'oral sur l'écrit.	46
3.3	L'interaction orale.	47
3.4	La compétence de communication.	49
3.4.1	Le processus de la communication.	51
3.5	La compétence plurilingue et pluriculturelle.	53
3.6	La communication en classe de langue.	54
3.7	L'origine des six niveaux de compétence en langue.	55

3.8	Les compétences des apprenants.	57
3.9.	Le cadre européen commun de référence	57
3.10.	Les deux grands types d'évaluation.	58
3.10.1.	L'évaluation de la production orale.	58
Quatrième chapitre : Aspect pratique		
4.1	Le profil du public visé.	63
4.2	Objectif du Test.	64
4.3	Nature du test.	64
4.4	Recueils des données.	65
4.5	Les critères d'analyse.	66
4.6	Présentation et analyse des données.	66
4.6.1	Candidat n° 1	68
4.6.2	Candidat n° 2	68
4.6.3	Candidat n° 3	69
4.6.4	Candidat n° 4	69
4.6.5	Candidat n° 5	70
4.6.6	Candidat n° 6	71
4.6.7	Candidat n° 7	71
4.6.8	Candidat n° 8	72
4.6.9	Candidat n° 9	72
4.6.10	Candidat n° 10	73
4.7.	Bilan d'analyse	73
Conclusion		75
Bibliographie et Sitographie		
Annexes		

Dédicace

A mes chers parents, ma mère et mon père ;

A mes sœurs ;

A mes frères ;

A tous mes professeurs

Je dédie ce mémoire.

Remerciements

Je tiens chaleureusement à remercier Dr. Ahmed Hamid qui a dirigé cette recherche. Je remercie tous les professeurs du français qui nous enseignent pendant les deux semestres du master, notamment Dr. Dr. Zaki Abdelkarim et Dr. Mohamed Tahir. Egalement je remercie tous mes collègues de 5^{ème} promotion du master du FLE à l'Université du Soudan de Science et de la Technologie. Je ne trouve pas des mots pour remercier ma famille qui me courage à faire cette étude.

Résumé

Cette recherche est porte le titre de : *les problèmes de l'expression orale chez les apprenants des universités soudanaise en étudiant le cas des apprenants de 4^{ème} année de l'Université du Soudan de sciences et de la technologie*, nous avons observé que certains apprenants ont des difficultés en situation de l'apprentissage du français, notamment la compétence de l'expression orale, donc, à travers cette étude, nous avons identifié ces difficultés, en utilisant une méthode descriptive et analytique.

La problématique de la recherche s'est appui sur le fait que, les apprenants du FLE aux universités soudanaises, ont des difficultés liées avec l'expression orale. Pour mener bien cette problématique, nous avons répondu aux questions suivantes :

- Quelles sont les difficultés de l'expression orale ?
- Pour quoi les apprenants font des erreurs en exprimant oralement ?
- Comment ces erreurs sont faites ?

Cette étude comprend trois chapitres : en premier chapitre, nous avons abordé les notions clés, s'agissant ,le deuxième chapitre l'accent est met sur le statut de la langue française aux universités Soudanaises en particulière à l'Université du Soudan où l'échantillon de la recherche est choisi. Le troisième chapitre de cette étude est consacré pour mettre l'accent sur les 4 compétences surtout l'expression orale, ainsi, les critères de l'évaluation de l'expression orale selon le Cadre Européen Commun de Référence. Dans le quatrième chapitre qui repose sur l'aspect pratique,

nous avons analysé le test oral en utilisant une grille d'évaluation du niveau B1 du Cadre Européen Commun de Référence.

Finalement et afin de résoudre les problèmes liés avec l'expression orale, nous avons proposé les recommandations suivantes :

- Pratiquer l'oral seul ou avec un ami, il est préférable d'enregistrer les productions.
- Evaluer l'expression orale selon les critères du CECR.
- Adopter des méthodes basées sur l'approche communicative
- Enseigner la phonétique dans un cours indépendant
- Il est important de mettre à jour, la méthode de travail avec la nouvelle technologie de l'enseignement apprentissage.
- Former les professeurs aux nouveautés de l'enseignement de l'oral.

III

Abstract

This research is titled: ***the problems of oral expression in Sudanese university learners by studying the case of the 4th year students of the University of Sudan Science and Technology***, We observed that some learners have difficulties in learning French, especially the competence of oral expression, so through this study we have identified these difficulties, using a descriptive and analytical method.

The research problem is based on the fact that the learners of the French as foreigner language at Sudanese universities have difficulties related to oral expression. To answer this question, we answered the following questions:

- What are the difficulties of oral expression ?
- Why learners make mistakes by expressing orally ?
- How these errors are made ?

This study consists of four chapters: in the first chapter we have addressed the key concepts, As regards the second chapter; the emphasis is on the language and status of the French language at Sudanese universities, particularly at the University of Sudan where the research sample is chosen. The third chapter of this study is devoted to emphasize the 4 competences on all oral expression, as well as the criteria for the evaluation of oral expression according to the Common European Framework of Reference. In the fourth chapter, which is based on the practical aspect, we analyzed the oral test using an evaluation grid of level B1 of the Common European Framework of Reference.

Finally, in order to solve the problems related to oral expression, we proposed the following recommendations:

- Practice the oral alone or with a friend, it is preferable to record the productions.
- Evaluate oral expression according to the CECR criteria.
- Adopt methods based on the communicative approach
- Teaching Phonetics in an Independent Course
- It is important to update, working method with the new technology of teaching and learning.
- To train teachers in the novelties of oral teaching.

V

مستخلص البحث

هذا البحث بعنوان : **مشاكل التعبير الشفهي لدى الطلاب بالجامعات السودانية من خلال دراسة حالة طلاب السنة الرابعة بجامعة السودان للعلوم والتكنولوجيا** ، لاحظنا أن بعض الطلاب يواجهون صعوبات في تعلم اللغة الفرنسية ، وخاصة مهارة التعبير الشفهي ، لذا قمنا من خلال هذه الدراسة بتحديد هذه الصعوبات باستخدام الطريقة الوصفية والتحليلية.

- وتستند مشكلة البحث علي أن دارسي الفرنسية لغة أجنبية في الجامعات السودانية لديهم صعوبات تتعلق بالتعبير الشفهي . لصياغة مشكلة بحث جيدة، قمنا بالإجابة على الأسئلة التالية:
- ما هي صعوبات التعبير الشفهي ؟
 - لماذا يرتكب الدارسين اخطاء عند تعبيرهم شفويا ؟
 - كيف يرتكب الدارسين هذه الأخطاء ؟

تتألف هذه الدراسة من اربع فصول : تناولنا في الفصل الأول المفاهيم الأساسية ، فيما يخص الفصل الثاني ركزنا علي وضع اللغة الفرنسية في الجامعات السودانية ، وخاصة في جامعة السودان للعلوم و التكنولوجيا التي تم فيها اختيار عينة البحث. كرسنا الفصل الثالث من هذه الدراسة للتحدث عن المهارات اللغوية الاربعة لا سيما التعبير الشفهي ، وكذلك تكلمنا عن معايير تقييم التعبير الشفهي وفقا للإطار الأوروبي المرجعي المشترك لتعليم اللغات. في الفصل الرابع ، الذي يعتمد على الجانب العملي ، قمنا بتحليل الاختبار الشفهي باستخدام معايير تقييم المستوى (ب 1) للإطار الأوروبي المرجعي المشترك لتعليم اللغات.

- وأخيرا و من أجل حل المشاكل المتعلقة بالتعبير الشفهي اقترحنا الحلول التالية:
- ممارسة التعبير الشفهي منفردا أو مع صديق ومن الأفضل أن يسجل المنتج.
 - تقييم التعبير الشفوي وفقا لمعايير الاطار الأوروبي المرجعي المشترك لتعليم اللغات
 - الاعتماد علي مناهج مؤسسة علي نهج التواصل
 - تدريس الصوتيات في محاضرات مستقلة
 - من الضروري تحديث طرق التدريس باستخدام تكنولوجيا التعلم والتعليم .
 - تدريب المعلمين علي الطرق الحديثة لتدريس التعبير الشفهي

IV

Introduction générale

Les langues sont généralement enseignées et évaluées selon « quatre compétences » : écouter, parler, lire et écrire. L'écoute et la lecture sont connues comme des compétences « réceptives », alors que l'expression orale et écrite sont connues comme des compétences « productives ». Tous les apprenants en langue devons développer leurs compétences dans chacun des ces domaines, en revanche, l'expression orale est considérée comme la plus importante parmi ces compétences, doit contribuer au développement de la personne. Nous savons que le langage est un outil social de communication qui sert à des relations entre les individus.

La réalisation des quatre compétences dans le processus de l'apprentissage de n'importe quelle langue est le but de chaque apprenant, sachant que chaque apprenant veut mieux en montrer ses capacités pour bien maîtriser cette langue. Certes qu'elles lui aident dans sa vie professionnelles et socio communicative. Pour atteindre cet objectif l'apprenant doit faire un effort tangible pour réaliser ces quatre compétences tout individu sait que l'acte de l'apprentissage de chaque langue dépend sur la maîtrise de ces quatre compétences (Compréhension Ecrite (CE), Compréhension Orale (CO), Expression écrite (EE), Expression Orale (EO).

Nous choisissons d'aborder un sujet dans le domaine de didactique qui intitulée : *Les problèmes de l'expression orale chez les apprenants du FLE des universités soudanaises, le cas des apprenantes de 4^{ème} année à*

l'Université du Soudan- Faculté de pédagogie, notre motive de choix vient de l'observation, nous estimons que, les apprenants du FLE aux universités soudanaises, ont des difficultés liées avec l'expression orale.

L'enseignement du français au soudan s'est développé depuis plus de 40 ans. Le français représente la deuxième langue européenne après l'anglais, qui était la langue de l'enseignement jusqu'à l'arabisation du système éducatif soudanais en 1966. La langue française est enseignée aux écoles secondaires, au niveau universitaire et aux instituts français. Les objectifs généraux pour cet enseignement au niveau universitaire sont d'initier les étudiants: à la langue, à la civilisation, à la littérature et à la traduction bilingue.

Pour mener à bien notre recherche et aborder les problèmes de l'expression orale chez les apprenants de français en 4^{ième} année de l'Université du Soudan, faculté de Pédagogie, donc, nous allons établir la problématique, en essayant de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les difficultés de l'expression orale
- Pour quoi les apprenants font des erreurs en exprimant oralement
- Comment ces erreurs sont faites

Pour effectuer ce travail, le chercheur suivra une méthode descriptive pour éclairer le contexte du travail, nous suivrons également une méthode analytique. Notre corpus repose sur l'analyse des résultats à partir du test oral fait par 10 apprenants de 4^{ième} année du département de la langue française à l'université du Soudan.

L'analyse des résultats nous permettra d'établir certaines corrélations entre des bénéfices retirés par les enseignants et les objectifs du projet . A partir de ces corrélations, nous pourrons détailler certaines catégories types d'impacts.

Cette recherche sera divisée en quatre chapitres : nous poserons tout d'abord le cadre théorique , le premier chapitre concentrant sur la définition de conceptions (langue , langue maternelle et étrangère..etc.), concernant le deuxième chapitre, nous mettrons l'accent sur le statut du français aux universités soudanaises particulièrement à l'université du Soudan.

Le troisième chapitre (théorique) abordera les quatre compétences, Le processus de la communication, l'interaction orale et L'évaluation de la production orale.

Dans le quatrième chapitre, est le dernier de cette recherche (aspect pratique ou empirique), nous le considérons comme l'essentiel. Nous analyserons les recueils de données et nous détaillerons le résultat du test oral.

Premier chapitre :

Notions clés

Dans ce premier chapitre, nous allons aborder la notion de langue, donc, nous commencerons par quelques définitions de langue chez le linguiste Saussure et certains linguistes structurales, puis, nous allons mettre l'accent sur l'acquisition d'une langue, sa didactique et les méthodologies de l'enseignement. En fin, nous allons écrire sur l'enseignement du FLE au Soudan, sur tout au niveau universitaire.

1.0. Définition de la langue.

Le dictionnaire LAROUSSE (2013), définit la langue comme : système de signes verbaux propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux.

La notion de langue en linguistique a une exploitation multiple. Entre autre : (SIOUFFI, G., RAEMDONCK, D, V : 1999 :77)

- Dans son sens courant, la langue est un langage commun à un groupe social, à une communauté linguistique. C'est le moyen de mise en œuvre du langage. Cette faculté d'expression et de communication verbales entre les hommes. La distinction langue/langage semble une particularité française. Dans la linguistique anglo-saxonne, un seul mot, *langage*, recouvre les deux notions.
- Nous distinguons les langues naturelles, parlées par l'homme, des langues artificielles (qui sont des pures constructions logiques) ou encore des langages de programmation, qui sont des langues de machines plus ou moins élaborés (fortran, cobol, C++ ou visualbasic) représentant des instructions des programmes sous une forme binaire, seule formes compréhensible pour une machine.
- La linguistique s'intéresse surtout aux langues naturelles. On définit celles-ci comme des systèmes de signes vocaux doublement

articulés- unités distinctives, les phonèmes et unités significatives, les morphèmes ; cela afin de les opposer à d'autres systèmes de communication humains (comme la musique) ou animaux (le langage des abeilles).

1.1. La langue comme objet de la linguistique.

Pour que l'on puisse parler de science. Il faut pouvoir délimiter un objet d'étude. Le langage selon Ferdinand de Saussure est « multiforme et hétéroclite ». Aussi distingue-t-il à l'intérieur du langage d'un côté l'ensemble des phénomènes liés de près ou de loin à son utilisation qu'il regroupera sous le nom de *parole* et de l'autre, l'objet du linguiste c'est-à-dire l'aspect de ces phénomènes sur lequel le linguiste doit se pencher : Saussure l'appelle la *langue*.

En tant qu'objet d'étude du linguiste, la langue doit être « un tout en soi », elle est « un principe de classification » : elle doit constituer un système qui permette de mieux comprendre et de mieux organiser les phénomènes liés à la parole qui constituent en fait la matière de la linguistique.

1.2. La langue chez Ferdinand de Saussure.

Ferdinand de Saussure (1857-1913) a attaché son nom à la naissance de la linguistique moderne, en plus cas dans le contexte européen. Mais l'essentiel de son travail ne nous est pas parvenu sous la forme d'une œuvre rédigée par lui-même : avec le *cours de linguistique générale*, nous avons affaire à un texte élaboré par deux disciples de Saussure, Ch. Bally et A. Sechehaye, à partir de notes prises durant les trois cours de linguistique générale professés par Saussure de 1906 à 1911 à l'université de Genève.

Il existe une opposition entre « la langue » au singulier et « les langues » au pluriel. Dans la première phase de son existence (XIX siècle), la linguistique a toujours été intéressée par la pluralité des langues. Un linguiste connaissait parfaitement plusieurs langues et pouvait les décrire. Au XX siècle, on a vu l'apparition d'une linguistique monolingue : le linguiste s'intéresse avant tout à sa langue maternelle.

Selon Saussure, la langue est un code, c'est-à-dire un ensemble de règles qui s'imposent à l'ensemble de ses usagers. Ce code existe en dehors d'eux : les usagers n'ont aucune prise directe sur lui. Les règles du code concernent les correspondances qui s'établissent entre les composantes du signe linguistique : son *signifiant* ou image acoustique et son *signifié* ou concept.

La langue chez Saussure est un système de signes : c'est un trésor qui contient l'ensemble des signes isolés. Tout au plus ces signes sont-ils classés. L'organisation des signes en séquences telles que des phrases est du ressort de l'exploitation individuelles de la langue, c'est-à-dire de la parole.

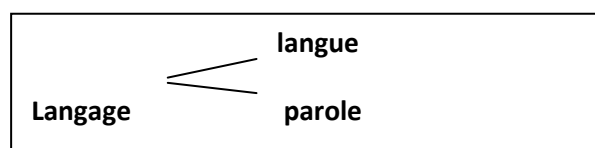
La langue est vue comme un phénomène social, comme un fait collectif : c'est en fait un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions que le corps social adopte pour permettre l'exercice de cette faculté par les individus. La parole quant à elle est individuelle.

1.2.1. Les trois distinctions fondatrices de Saussure.

Les fondements de l'apport saussurien se résument dans les trois distinctions, appelées dichotomies qu'il a mises en évidence : *langue/parole*, *signifiant/signifié* et *synchronie/ diachronie*.

1.2.1.1. Langue, parole et langage.

Dans l'ensemble des manifestations du langage, il faut distinguer ce qui relève de l'action individuelle, variable, unique, imprévisible, que Saussure nomme la parole, de ce qui est constant, commun aux sujets parlants, la langue. Le **langage**, selon Saussure, se compose de la **langue** et de la **parole**, comme le montre la figure suivante : (AUCHLIN. A, MOESCHLER : 2001 : 19).



La distinction que Ferdinand de Saussure a établie dans son *Cours de linguistique générale* (publié pour la première fois en 1916) entre langue et parole constitue une geste fondateur pour la linguistique. Celle-ci devient véritablement une science et dépasse le stade de la recherche empirique en construisant son objet. Saussure dissocie ainsi la matière de la linguistique, la langue, sur laquelle le linguiste fera porter son étude. Cette dichotomie a par la suite été constamment retravaillée, les définitions de Saussure se trouvant réinterprétées dans les différents courants de la linguistique. Saussure distingue ainsi nettement trois niveaux :

- **Une faculté : le langage.** Le langage est la capacité, commune à tous les hommes, de communiquer grâce à des signes vocaux. Il relève de l'aptitude humaine à symboliser. Le terme est parfois étendu à des systèmes de signes qui ne reposent pas sur la parole, comme les langages des signes pour les sourds-muets, le langage des abeilles étudié par Karl von Frisch, etc.

- **Un produit : la langue.** La langue est le produit social de la faculté du langage. C'est un système des signes vocaux à tous les membres d'une communauté. Les individus l'enregistrent passivement et ne peuvent ni le créer ni le modifier. La langue donc joue un rôle d'un contrant collectif auquel tous doivent se soumettre pour pouvoir communiquer. Saussure la décrit comme « une somme d'empreintes (ou d'images verbales) déposées dans chaque cerveau ».
- **Un acte : la parole.** La parole est un acte individuel et volontaire par lequel un sujet parlant utilise le répertoire de la langue et produit des énoncées. Alors que la langue est un savoir collectif et social, la parole est le domine de l'individu, et elle comprend l'ensemble des réalisations linguistiques concrètes.

La tâche que Saussure assigne au linguiste est la recherche et la classification des unités constitutives du système de la langue. Ces unités sont unies par des rapports syntagmatiques (combinaison) et paradigmaticques (sélection), et ne prennent leur valeur qu'en fonction des liens d'équivalence, d'opposition, etc., qui les unissent les unes aux autres. Le répertoire que constitue la langue est donc une structure, plus qu'une simple somme d'éléments. Saussure fonde ainsi la linguistique structurale, dont l'objectif est d'établir une classification, une taxinomie des éléments du système.

Un élément essentiel pour différencier langue et parole tient à la place donnée à la créativité du sujet parlant. La langue ne fait pas appel qu'à la mémoire des individus : comme institution sociale, la langue est enregistrée passivement. La parole est à l'inverse un lieu de liberté où se déploie un acte créateur individuel. Par ailleurs, l'étude de la parole comprend l'analyse des processus de conditionnement psycho-

physiologique qui rendent possible la production d'énoncés, ce qui est exclu de la réflexion sur la langue.

Nous pouvons récapituler les éléments de la dichotomie saussurienne de la façon suivante : (NATHAN, VUEV, 2002 :50).

La langue	La parole
Un code : association d'images verbales et de concepts, organisée selon une structure qu'étudie le linguiste.	Un acte : utilisation de ce code par les sujets parlants, qui repose sur un processus psycho-physiologique.
La langue ne peut être modifiée, elle est un contrat passé entre les membres d'une communauté pour leur permettre d'interagir, et elle est donc mémorisée passivement.	Les sujets créent librement une infinité d'énoncé, choisissant au sein du répertoire, et organisant les signes pour produire des phrases.
Une donnée sociale, qui fonde une communauté (politique, historique ou géographique).	Un « acte individuel de volonté et d'intelligence ».

Les langues ne sont pas tout à fait un produit de la nature dans le sens qu'un enfant ne peut pas acquérir une langue sans être plongé préalablement dans un bain linguistique spécifique ; mais les langues ne sont pas non plus un produit de la culture car on ne peut pas changer le système d'une langue par décret.

Les langues **naturelles** sont appelées ainsi car elles n'ont pas été inventées par les humains, contrairement aux langues artificielles que sont les langues fabriquées par les utopistes comme l'esperanto ou le langage informatique.

1.2.1.2. Signifiant, signifié et signe.

Le plus souvent en linguistique, ce n'est pas ce qui est individuel qui nous intéresse, mais plutôt ce qui est commun. Le fait que tel ou tel

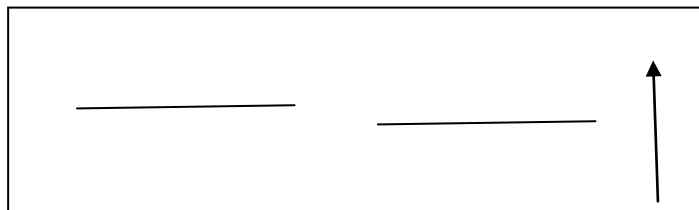
individu a telle ou telle prononciation nous intéresse moins que le fait qu'il existe une façon de prononcer qui caractérise un groupe.

Par exemple, il existe un grand nombre de prononciations individuelles pour le mot *chat*, mais toutes ces prononciations ont un noyau commun. Ce noyau s'appelle le **signifiant**. Notez que le signifiant n'existe pas comme entité physique. On ne peut pas entendre un signifiant: on entend des sons. Mais le signifiant montre sa présence par le fait que nous sommes capables de reconnaître qu'une série de prononciations sont en fait des exemples du même mot.

Il en va de même pour le sens. Comme nous l'avons vu dans le cas de *Je l'ai vu hier*, une suite de mots peut avoir une variété d'interprétations selon la situation et le contexte. Malgré cela, chaque mot possède un sens général constant d'une situation à l'autre. C'est cette base abstraite qui nous intéresse: nous l'appelons le **signifié**. Par exemple, la suite *je* peut s'employer par beaucoup d'individus différents. Malgré cela, son signifié reste identique: 'la personne qui parle'. Comme le signifiant, le signifié est une entité abstraite dont on peut déceler l'existence par l'observation des exemples de communication.

Notez bien cependant qu'on ne peut pas observer un signifiant ou un signifié sans sa contre-partie. On peut parler du signifiant *chat* seulement dans le contexte d'un mot, où il y aurait en même temps un signifié. Par exemple, la suite de lettres *c h a t* ne serait pas un signifiant dans le mot *achat*. De la même façon, nous avons dans nos têtes beaucoup de sentiments, d'impressions, d'idées, mais ces choses ne deviennent des signifiés linguistiques qu'au moment où nous les exprimons au moyen d'un signifiant.

Donc, les signifiants et les signifiés ensemble font partie d'une unité plus complexe, que nous appelons le **signe linguistique**, comme dans la figure



1.2.1.3. Synchronie et diachronie.

Enfin, pour Saussure, les différentes langues se caractérisent par leur caractère à la fois stable et instable (AUCHLIN. A, MOESCHLER : 2001 :19) autrement dit, l'étude de la langue peut se faire selon deux perspectives temporelles. D'un côté, on peut analyser un **état de langue**, c'est-à-dire la façon de parler d'une communauté linguistique à un moment donné. Ainsi, le français parlé dans les années 90 serait un état de langue. Évidemment, les dimensions d'un état de langue sont variables. Le système grammatical d'une langue change assez lentement; par conséquent, dans une étude grammaticale, un état de langue peut représenter quelques décennies. Par contre, le lexique change plus rapidement; un état de langue lexical peut se limiter à quelques années seulement. L'étude d'un état de langue s'appelle la **linguistique synchronique**.

Dans une autre perspective, on peut étudier l'évolution d'une langue à travers le temps, les gains et les pertes, ainsi que le passage d'une langue à une autre. Cela s'appelle la **linguistique diachronique**.

1.3. La langue dans d'autres linguistiques structurale.

Après Saussure, on appellera *structures*, les relations constitutives du système. Ce terme a donné naissance au mouvement structuraliste qui débordera de la linguistique vers les autres sciences humaine. Les linguistes structuralistes qui ont suivi Saussure ce sont souvent

positionnés par rapport à l'opposition (langue/parole). Ainsi le linguiste Danois Louis Hjelmslev : « a estimé que l'étude de la langue, chez Saussure était trop empreinte de psychologisme et sociologie. Sa vision de la langue, qu'il rebaptise schéma est exempte de ces considérations». (Louis Hjelmslev, 1999 :77).

Gustave Guillaume, « quant à lui, insiste sur le caractère de (puissance) de la langue et sur le caractère d' (effet) de la parole, qu'il renomme discours. Quelque soient les aménagements apportés, ces linguistes reconnaissent la fonction méthodologique de cette opposition ». (Gustave Guillaume, 1999 :77).

- La linguistique générative, quant à elle, considère que la langue n'est pas un concept linguistique: ses frontières ne peuvent pas être arrêtées par les outils de la linguistique, selon Noam Chomsky: « la langue n'existe pas; elle n'est visible que de l'extérieur, c'est-à-dire (au moyen des outils de la géographie de histoire, de la politique, de la culture, Qu'est ce que la langue Française?), par exemple, nous ne pouvons répondre à cette question qu'en disant qu'a un certain moment de son histoire, elle n'est pas l'italien, ni le franco provençal, etc. ».

1.3.1. La Phonétique.

Le nombre des sons produits par l'ensemble des langues du monde est limité (SIOUFFI, G., RAEMDONCK, D, V.,:1999 : 55). Il est possible d'en faire l'inventaire et de les décrire. C'est la tâche de la phonétique qui est l'étude des sons de la parole (phones) tels qu'ils existent. Elle exclut les autres sons produits par les êtres humains, même s'ils servent parfois à communiquer (les toux, les raclements de gorge). Elle exclut aussi les sons non humains. S'oppose à la phonologie en cela que la phonétique

étudie la prononciation réelle alors que la phonologie étudie le système qui sous-tend cette prononciation.

Nous distinguons trois domaines principaux:

1. La **phonétique articulatoire** s'occupe de l'activité des cordes vocales, de la bouche, etc. qui rendent possible la parole. Par exemple, nous savons que pour faire un [p] en français, il faut mettre les deux lèvres ensemble, sortir un peu d'air des poumons, et ensuite ouvrir les lèvres

2. la **phonétique acoustique** étudie la transmission des sons en tant que signaux acoustiques (renvoie à la transmission des sons – envoyer des sons). Elle examine les caractéristiques sonores des sons du langage. Par exemple, nous savons que le son produit par la consonne [s] en français a une fréquence plus élevée que le son produit par une consonne comme [ʃ]. Comparez *sou* et *chou*.

3. la **phonétique auditive / perceptive** est la partie la plus subjective de la phonétique, qui étudie la manière dont sont perçus les sons de la parole par l'oreille (renvoie à la réception des sons – recevoir des sons). Elle examine les phénomènes de perception des sons du langage par les êtres humains. Par exemple, qu'est-ce qui nous permet de saisir une syllabe accentuée? Est-ce la durée, la force, la fréquence ou une combinaison des trois?

1.3.2. La Phonologie.

L'étude phonétique d'une langue peut se faire sans faire appel au sens. À la limite, on pourrait étudier les caractéristiques phonétiques d'une langue qu'on ne comprendrait même pas.

Par contre, la **phonologie** s'occupe de la fonction des sons dans la transmission d'un message. Il faut donc comprendre une langue pour faire de la phonologie. En d'autres termes, la phonologie recherche les différences de prononciation qui correspondent à des différences de sens, ce qu'on appelle des **oppositions distinctives**.

Or, tous les changements de prononciation ne changent pas le sens. Par exemple, il existe dans les pays francophones plusieurs variantes du [R]. Ou encore, si on compare la prononciation québécoise et française d'un mot comme *toute*, on entend une différence. Malgré ces différences, le sens ne change pas: tout le monde comprend le même mot.

Mais d'autres changements de prononciation peuvent influencer le sens. Prenez le cas de [Ruʒ] (rouge). Si on remplace la première consonne par un [b], le résultat est un autre mot (bouge). Ce simple test nous montre qu'en français, [R] et [b] s'opposent entre eux. Nous le savons puisque le seul élément qui change entre [Ruʒ] et [buʒ] est la consonne initiale. [Ruʒ] et [buʒ] forment ce que nous appelons une **paire minimale**: deux mots qui se distinguent par le sens et qui diffèrent entre eux par un seul son. Le fait de remplacer un son par un autre dans une paire minimale s'appelle la **commutation**.

Si la commutation change le sens, nous tirons la conclusion que les deux sons appartiennent à deux classes distinctes. Chaque classe s'appelle un **phonème**. Contrairement à un son, qu'on peut entendre et mesurer, un phonème est une entité abstraite, une classe de sons qui partagent la même opposition à d'autres sons dans une langue.

1.3.3. La morphologie.

La morphologie s'occupe des plus petites unités de forme et de sens, qu'on appelle les **morphèmes**. À un moment donné, il existe un nombre fini de morphèmes dans une langue, qui constituent en quelque sorte les briques qu'on utilise pour faire les phrases. Or, puisqu'il s'agit d'unités de forme et de sens, il faut étudier les deux aspects: d'un côté, nous verrons comment on peut classer les morphèmes du point de vue de leur forme et de leur fonctionnement, et d'un autre côté, nous essayerons de saisir comment les morphèmes d'une langue (ici, le français) structurent notre façon d'exprimer la réalité.

1.3.3.4. La lexicologie.

Après la phonétique et la phonologie, qui s'occupent des sons, et la morphologie qui s'occupe des unités minimales de forme et de sens, nous arrivons dans la **lexicologie**, qui s'occupe des masses de mots qui forment le lexique d'une langue, et le stock lexical des individus. Nous verrons que la notion même de **mot** est assez complexe, et que l'étude des mots demande des procédures assez fines.

Pour saisir l'importance de la lexicologie, il vaut la peine de réfléchir sur nos capacités de manipulation lexicale. Chaque locuteur d'une langue possède des milliers de mots. Certains de ces mots sont utilisés tous les jours, mais d'autres n'apparaissent pas dans la bouche ou sous le stylo qu'une ou deux fois par année. Malgré cela, nous arrivons à trouver les mots qu'il nous faut dans un instant, sans même y faire attention. Il y a donc une question de stockage et d'accès qu'il faut examiner. Mais avant même d'analyser les mots de la langue, il faut commencer par préciser ce qu'on étudie. Qu'est-ce que c'est qu'un mot?

1.4. Axe paradigmatique et axe syntagmatique.

La langue est un phénomène qui se déroule dans le temps. Quand on parle, on prononce un mot, suivi d'un autre, et d'un autre, et ainsi de suite. La série des mots qu'on prononce définit un **axe** ou ligne qu'on appelle **l'axe syntagmatique**. L'existence de cet axe a une influence fondamentale sur le fonctionnement de la langue. Si on veut relier deux éléments dans l'axe syntagmatique, il faut le faire en fonction de la **linéarité**, soit en les rapprochant dans la chaîne, soit en les reliant par un autre mécanisme, comme l'accord. En même temps, le choix des éléments dans l'axe syntagmatique se fait en général élément par élément. Prenez les phrases suivantes: <http://www.linguistes.com/> [Henriette Gezundhajt]

- | | | | | |
|----|-------|-----------------|---------|-----------------------------|
| 1. | Cette | salle de classe | a | une porte et cinq fenêtres. |
| 2. | La | salle de classe | a | une porte et cinq fenêtres. |
| 3. | Cette | Chambre | a | une porte et cinq fenêtres. |
| 4. | Cette | salle de classe | possède | une porte et cinq fenêtres. |

Notez les colonnes. Nous avons remplacé un seul élément de la première phrase par un élément dans une autre phrase. L'axe des substitutions s'appelle **l'axe paradigmatique**. Cet axe fonctionne au niveau des sons, au niveau des mots, et même au niveau des phrases.

La substitution peut laisser le sens global plus ou moins inchangé, ou elle peut obéir seulement à des contraintes grammaticales (où on remplace un nom par un autre nom, par exemple, et non pas par un verbe).

En général, la substitution se fait un élément à la fois. Mais il arrive que le choix d'un élément détermine le choix d'autres. Prenez les exemples précédents. Une fois qu'on choisit un nom féminin comme *salle de classe* ou *chambre*, on est obligé de choisir un article féminin comme *la* ou *cette* plutôt qu'un article masculin. Ou encore, le choix d'un sujet singulier demande le choix d'un verbe singulier. Les contraintes de la sorte s'appellent des **dépendances syntagmatiques**.

1.5. Des domaines d'utilisation de la langue.

Pour des facilités de classement des descripteurs de compétence et des supports d'enseignement, le Cadre européen commun recense, quatre domaines dans lesquels une langue est utilisée (Christine Tagliante : 2011 : 51). Chaque domaine correspond à un secteur assez large de la vie sociale dans laquelle l'utilisateur de la langue est amené à réaliser des tâches communicatives.

- **Le domaine personnel** est celui de la vie privée, centré sur la famille et les amis. Les activités personnelles concernent la lecture pour le plaisir, le loisir, les intérêts particuliers.
- **Le domaine public** est celui où l'individu, en tant que citoyen, est engagé dans transactions diverses concernant par exemple la santé publique, la justice, les partis politiques, les autorités administratives divers.
- **Le domaine professionnel** concerne naturellement les métiers et les relations hiérarchiques dans le cadre de l'exercice de sa profession.
- **Le domaine éducationnel** traite de tout ce qui a trait aux systèmes éducatifs.

Chaque domaine regroupe les lieux, les institutions, les personnes, les objets, les événements, les actes ainsi que les textes auxquels les apprenants peuvent être confrontés.

1.6. Les registres de langue.

Un registre de langue apparaît comme une notion complexe déterminée par plusieurs paramètres : le thème du discours, l'état psychologique, le canal de communication choisi, les rôles des interlocuteurs(BERTOCCHINI, P., COSTANZO., E :2013 : 58)

Nous ne parlons pas de Proust comme on parle du dernier week-end à la plage, car dans ce cas-là c'est le sujet même de l'échange qui détermine le choix du registre.

De même la mère de famille, normalement bien tendre envers son enfant, ne dira plus « S'il te plaît, tu peux arrêter avec ton jeu vidéo . ? » à la énième fois où elle est obligée de répéter la même chose... on aurait plutôt quelque chose du type « Mais enfin ! T'entends pas ? J' t'ai dit d'arrêter ! »

La conversation entre deux voisins de palier qui parlent de la dernière recette de cuisine qu'ils ont échangée n'aura pas les mêmes caractéristiques que la présentation de cette même recette faite à la télé par le grand chef du moment : le canal de communication passe du face à face des voisins à l'utilisation d'un média ; le nombre des participants est différent : deux personnes interagissent dans le premier cas alors que, dans le deuxième, il n'y a pas d'interaction, le chef n'ayant qu'un public virtuel en face de lui.

Plus particulièrement comme le dit D. François, « les relations entre les locuteurs interfèrent dans l'élaboration du message : soit quatre

interlocuteurs, X, Y, W et Z, le premier directeur d'école, le second élève, le troisième condisciple, le quatrième parent d'élève. A contenu de message égal (ce qui n'est qu'une formation très grossière, évidemment) comme, en substance : " la salle de réfectoire des 5^e est trop petite", les messages linguistiques varieront grandement selon que X s'adresse à Y, à W, à Z, Y à Z, etc. nous pouvons aisément imaginer que l'élève ne dira jamais, sauf provocation, au directeur ce qu'il a dit à son condisciple : " ce boucan ! Forcément c'est trop petit", ni à ces condisciples la "belle" phrase émise en qualité de délégué de classe : " Monsieur le directeur, les élèves de 5^e souhaiteraient disposer pour leurs repas d'un local mieux adopté à leurs besoins". » (LFDM n° 145, pp. 40-45).

En français on peut distinguer cinq registres de langue : **soutenu, formel, courant ou standard, familier et intime.**

- **Le registre soutenu** est celui de certains textes littéraires, des grands discours d'occasion, le vocabulaire et la syntaxe y sont recherchés.
- **Le registre formel** est celui qui prime, par exemple, dans les transactions professionnelles, civiles et commerçants ainsi que dans un certain type de presse (revues professionnelles, grands journaux...). Le vocabulaire est pertinent et précis, la syntaxe soignée.
- **Le registre courant ou standard** est celui qui caractérise les échanges courants entre des personnes qui n'ont pas de liens d'amitié ni de parenté. Le vocabulaire est celui que l'on retrouve dans tout dictionnaire et la syntaxe est correcte.
- **Le registre familier** est celui que l'on retrouve dans les interactions quotidiennes entre amis, en famille, au travail (entre collègues). C'est un registre normalement utilisé à l'oral, mais que

l'on retrouve aussi dans certains écrits comme les courriels, les petits mots occasionnels... le vocabulaire peut être jargonnant voire argotique avec un emploi fréquent des abréviations. La syntaxe privilégie la juxtaposition, nombreux sont les phénomènes d'élision et de réduction des catégories pronominales.

- **Le registre intime**, utilisé uniquement dans la langue orale, à côté du type de vocabulaire utilisé pour le registre familier, peut utiliser des interjections, des expressions grossières, scatologiques ou sexuelles. La construction de la phrase enregistre de nombreuses ruptures et les structures sont extrêmement simplifiées.

1.7. Acquisition et apprentissage d'une seconde langue.

L'acquisition du langage (SIOUFFI, G., RAEMDONCK, D, V.199 :170), fait l'objet depuis longtemps de nombreuses études, l'acquisition d'une seconde langue par un enfant ou par un adulte, n'est étudiée que depuis peu du temps. Certains théoriciens sous l'influence de Noam Chomsky, ont proposé de faire une distinction entre l'*acquisition*, processus par lequel un enfant acquerrait sa langue maternelle et l'*apprentissage*, processus par lequel un enfant ou un adulte apprendrait une seconde langue.

Dans le premier cas, on pose que l'acquisition se fait en grande partie de manière inconsciente et dans l'ignorance qu'il existe des règles de la langue. Dans le second cas, il s'agit d'un apprentissage conscient où la perception des règles joue un grand rôle.

La personne placée dans une situation d'apprentissage sera appelée *apprenant*. Beaucoup de spécialistes estiment que l'acquisition de la langue maternelle par l'enfant est un processus qui s'effectue dans une période critique que ce processus coïncide avec l'acquisition

d'universaux du langage et d'une aptitude à la communication. On suppose également que les conditions qui président à la réalisation de ce processus ne se présentent qu'une seule fois dans la vie de l'individu. Cela expliquerait peut-être pourquoi nous avons tant de difficultés parvenus à l'âge adulte à faire l'apprentissage d'une langue étrangère.

D'un point de vue psycholinguistique, l'acquisition des langues paraît être un processus soumis à des lois précises déterminé dans son rythme et son degré d'aboutissement par des facteurs extérieurs, tels que l'affectivité ou l'environnement social. Apprend-on de la même manière lorsque l'apprentissage est spontané ou lorsqu'il est influencé par une intervention méthodique et réfléchie comme l'enseignement ? le contexte dans lequel nous sommes placés pour pratiquer la langue joue-t-il un rôle quelconque ? les leçons que l'on peut retirer des expériences menées restent encore aujourd'hui très fragmentaires. Mais elles ont permis à la didactique d'élaborer plusieurs méthodes.

1.8. La didactique et ses méthodes.

La didactique mise sur l'hypothèse qu'il est possible d'intervenir de façon significative dans le processus « naturel » qu'est l'acquisition d'une langue, particulièrement d'une langue étrangère. On peut acquérir une langue étrangère dans des conditions et à des âges très différents. En sachant déjà parfaitement sa langue, par exemple ou en étant encore en train de l'acquérir. On peut faire l'acquisition d'une langue étrangère « sur le tas », comme on dit, c'est-à-dire de façon non guidée ou au contraire, en étant plus ou moins guidé. La didactique se veut dans un premier temps une réflexion théorique sur tous les modes d'acquisition guidée d'une langue étrangère.

1.9. La classe : les différentes approches didactiques.

Le professeur pour pouvoir se forger au fur et à mesure de son apprentissage du métier sa propre méthodologie (Christine Tagliante : 2011 :49) doit pouvoir connaître et s'appuyer sur les approches didactiques qui ont précédé celle(s) actuellement en vigueur. La palette des idées divergents, des pratiques contradictoires et des certitudes révolues que l'évolution de didactique des langues met à sa portée, et qui ont souvent engendré des diktats, est pour lui une source inépuisable de réflexion.

Certes, les directives pédagogiques données aux professeurs ont parfois explicitement interdit ou autorisé certaines démarches (c'est le cas de l'interdiction, puis de la tolérance et enfin de la recommandation du recours à la langue maternelle pour donner des explications). Dans l'ensemble, le libre-arbitre de l'enseignant, ses préférences et ses constations de ce qui « marche » et « ce qui n'a pas marché » ont heureusement prévalu.

Nous commençons, dans un rapide tour d'horizon, par s'intéresser aux approches pré-audiovisuelles.

1.9.1. La méthode traditionnelle « grammaire-traduction ».

C'est celle qui a eu la plus longue durée de vie, car, caractéristique du XIV^e siècle, elle s'impose encore de nos jours, dans les exercices traditionnels de thème et de version, voire même dans les activités de traduction de phrases isolées. (Christine Tagliante : 2011 :50)

C'est par la pratique de la traduction qu'est enseignée la grammaire. La critique est aujourd'hui aisée, car la compétence communicative est totalement absente de cette méthodologie.

1.9.2. La méthode directe.

Une des ses caractéristiques est l'importance donnée à la prononciation et donc à des activités liées à l'application de l'alphabet phonétique international (API).

En réaction à la méthodologie précédente, la traduction est bannie de la classe de langue. Les explications lexicales, du plus concret au plus abstrait, se font en langue cible, voire à l'aide de gestes et de mimiques. De fait, l'acquisition du lexique s'avère assez pauvre et difficilement mobilisable pour la communication, car s'il est aisé de décrire ou de montrer un objet, il est moins facile de mimer un concept. La grammaire n'est pas explicite, sa découverte par les élèves est implicite et inductive, selon les documents proposés. Les exercices de réemploi sont nombreux.

1.9.3. La méthode audio-orale.

Elle est caractérisée par :

- la présentation d'un dialogue, d'une structure grammaticale,
- la répétition et la mémorisation,
- l'introduction des exercices structuraux.

La critique de la linguistique structurale par Noam Chomsky (1959) a commencé à se diffuser quelques années plus tard aux États-Unis, sonnant le glas de la méthode audio-orale.

Les critiques mettant plusieurs années à travers l'océan Atlantique, c'est à cette époque que se sont développées en France les méthodologies dites structuro-globales audiovisuelles (SGAV) fondées sur la toute-puissance du structuralisme ainsi que sur une totale confiance dans les théories behavioristes de l'apprentissage des langues et dans les bienfaits des techniques permettant de fixer des mécanismes.

C'est en réaction contre ces excès que furent conçues dans les années 1970 des approches « communicatives » qui visaient à donner l'apprenant l'occasion de « dire et de faire » dans des situations courantes de communication orale et écrite.

1.9.4. La méthode SGAV.

Elle met également l'accent sur l'apprentissage de l'oral, l'apprentissage de la grammaire étant implicite. (Christine Tagliante : 2011 :51)

Le SGAV se base sur deux principes :

- **Le structuro-global** : pour permettre l'apprentissage, il faut « structurer globalement » l'apprenant, en lui apportant à la fois des éléments linguistiques (lexique, grammaire, phonétique) et des éléments non linguistiques tels que le rythme, l'intonation, les gestes et les mimiques ;
- **L'audiovisuel** : il faut présenter simultanément l'audio, donc le son, en l'associant au visuel, donc à une image afin de faciliter la compréhension des messages. L'image sera donc codée en fonction du message présenté.

1.9.5. L'Approche communicative.

Vers le début des années 1970, en réaction contre la méthodologie audio-orale et la première génération des méthodes audiovisuelles, (Christine Tagliante : 2011 :54), on voit émerger une méthodologie de la

communication, appelée par la suite « approche communicative ». L'analyse des besoins des apprenants détermine le contenu du cours. Les compétences à acquérir en fonction de ces besoins sont répertoires puis travaillées en situation, en prenant en compte tous les aspects qui y sont liés : linguistiques, extralinguistiques, contextuels. On cherche à faire acquérir une compétence linguistique à travers le communicatif et on met l'accent sur la centration de l'enseignement sur l'apprenant : celui-ci est responsable de son apprentissage.

1.10. Langue maternelle.

La langue maternelle ou langue natale désigne la première langue qu'un enfant acquit. Dans certains cas, lorsque l'enfant est éduqué par des parents ou des personnes parlant des langues différentes, il peut acquérir ces langues simultanément, chacune pouvant être considérée comme une langue maternelle. Il sera peut-être alors en situation de bilinguisme.

Dans les domaines de la linguistique et de l'éducation, les termes de langue maternelle et de langue natale sont souvent utilisés sans distinction. La langue natale peut être définie comme " le premier moyen d'expression acquis pendant l'enfance, elle est l'expression d'une identité ", la langue maternelle étant principalement "inscrite sous le signe d'une fidélité à une tradition particulière, et elle est l'expression d'une culture"

1.11. Le FLM : Français Langue Maternelle.

Le français est une langue maternelle pour tous les français, nés en France de parents français ou étrangers, mais également pour tous ceux qui sont nés dans des pays où le français est langue première, la langue dans laquelle nous apprenons à parler et également dans laquelle nous sommes scolarisés. (Christine Tagliante : 2011 :14)

Il ne faut cependant pas déduire que la langue de la nationalité est toujours la langue maternelle, car quantité de situations montrent que la langue nationale n'est pas toujours celle dans laquelle l'enseignement est donné : ainsi, si en Espagne, l'espagnol (castillan) est la langue nationale, les enfants de différentes communautés autonomes sont scolarisés dans la langue de la communauté (le catalan, par exemple, en Catalogne). Le cas des enfants d'étrangers ou d'un couple mixte, nés en France, est un autre exemple. Les enfants parleront la langue de leur mère ou de leur père avant d'être scolarisé en français à l'école « maternelle ».

Dans ce cas, la langue maternelle sera la langue vernaculaire utilisée en famille et le français deviendra la langue seconde. Nous voyons que la notion de langue maternelle, qui paraît à première vue simple à définir, recouvre des notions relativement complexes.

Selon le site de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), La France partage le français avec d'autres Etats, en Europe et dans le monde (au total 31 pays). Nous appelons ces pays « les pays francophones ». Le français y a le statut de langue officielle, mais non pas de langue unique.

Il ne faut pas confondre ces pays avec ceux qui sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie, organisme politique qui regroupe 53 Etats et gouvernements membres et 10 observateurs, mais dont les habitants ne sont pas forcément francophones.

1.12. Le FLE : le français langue étrangère.

C'est tout simplement la langue d'apprentissage pour tous ceux qui ont une autre langue que le français comme langue maternelle. (TAGLIANTE C : 2011, P.6 à 9) , L'expression « français langue étrangère » (fle) est apparue sous la plume d'André Reboullet, en couverture de la revue Les Cahiers pédagogiques, en mai 1957. Il a cependant fallu une

trentaine d'année avant que le fle ne devienne une discipline donnant lieu à des formations universitaires.

C'est en 1981 qu'à la demande du ministère de l'Education nationale le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) a réuni un groupe de travail sur l'enseignement du français langue étrangère. En 1982, le rapport Auba (du nom du directeur du CIEP) a présenté ses conclusions pratiques et ses recommandations de création :

- De filières universitaires de formation de professeurs de fle ;
- De postes d'inspecteurs généraux de fle ;
- De diplômes officiels français permettant de constater et valider les niveaux de compétence en langue française des étrangers.

En 1983 a vu la création de la licence ès-lettres avec mention fle et de la maîtrise professionnelle de fle. Un CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second), mention fle a même existé mais a été supprimé au bout de deux ans. Deux postes d'inspecteurs généraux pour fle ont été créés. La Commission chargée d'élaborer le projet de création des diplômes de niveaux de langue française pour les étrangers a été mise en place et a conçu les diplômes du ministère de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche : le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) et le DALF (Diplôme Approfondi de Langue Française) en 1985.

En 2006, la France compte un réseau d'établissements culturels français à l'étranger composé de 146 centres et instituts français et de 280 alliances françaises subventionnées.

Le nombre de personnes (scolarisées dans leurs systèmes éducatifs ou apprenants volontaires dans les établissements du réseau) qui apprennent le français dans le monde ne cesse d'augmenter (+29% en 10 ans

soit environ + 17 millions de personnes). Enseigner le français langue étrangère a été et est toujours vécu comme une aventure entre enseignants, dont 70 000 environ sont regroupés en associations au sein de la Fédération internationale des professeurs de français.

Deuxième chapitre :

Eléments de contexte

Ce chapitre est axé sur l'apprentissage/enseignement du FLE au Soudan particulièrement dans les universités soudanaises, donc il est primordial de faire un éclairage sur le contexte soudanais afin de bien connaître la situation où le français est appris/enseigné comme langue étrangère. Cette présentation est fondée sur deux phases, en premier temps nous aborderons la situation géographique et politique de ce pays, dans le second temps nous mettrons l'accent sur l'introduction de français au Soudan et le statut de français aux universités soudanaises.

2.1. La situation géographique.

Situé au nord-est de l'Afrique, à la charnière des mondes arabomusulman et africain, la république du Soudan (en anglais: Republic of the Sudan; en arabe: Jumhūrīyat as-Sūdān). Le Soudan dont la capitale est Khartoum, comprend un territoire administré sous la colonisation anglaise de 1899 jusqu'en 1956. Avec une superficie de 2 505 810 Km², l'était jusqu'en 2011 le plus grand pays du continent africain. Suite à l'indépendance du Soudan du Sud le 9 juillet 2011, le Soudan a perdu un quart de sa superficie soit 619 745 Km². Le Soudan compte aujourd'hui une superficie de 1 886 068 Km², le rétrogradant en 3^e position, derrière l'Algérie et la République démocratique du Congo. ([fr. wikipedia.org/wiki/Soudan](http://fr.wikipedia.org/wiki/Soudan))

Le Soudan est limité au nord par l'Égypte, au nord-ouest par la Libye, à l'ouest par le Tchad et la Centrafrique, au sud par le Soudan du Sud et à l'est par l'Éthiopie et l'Érythrée. Le Soudan possède une seule frontière naturelle: la mer Rouge, sur une longueur d'environ 700 km au nord-est parmi les pays voisins, plusieurs sont des pays «francophones»: la République centrafricaine et le Tchad.

2.2. La politique du pays.

Le Soudan forme une sorte de fédération apparemment décentralisée et composée de 15 États appelés wilaya : Nil, Mer-Rouge, Al Djazirah, Darfour du Nord, Darfour du Sud, Kordofan du Nord, Kordofan du Sud, Khartoum, Sinnar, Darfour-Occidental, Al Gaddarif, Kassala, Nil-Blanc, Nil-Bleu. Chacun de ces États possède son gouvernement particulier (wali et gouvernement wilaya) et son propre corps législatif (le Conseil wilaya). De plus, les États sont eux-mêmes divisés en provinces (avec un gouverneur et un conseil provincial). Le personnel dirigeant (gouverneur, gouverneur-adjoint et ministres) est entièrement désigné par le pouvoir central, ce qui réduit de beaucoup l'autonomie dont disposent les instances régionales. La capitale, Khartoum, est composée de KhartoumNord, de Khartoum-Sud et d'Omdurman; elle abrite une population estimée à neuf millions d'habitants. ([fr. wikipedia.org/wiki/Soudan](http://fr.wikipedia.org/wiki/Soudan))

Bien que le Soudan soit en principe une fédération, les parlements régionaux ont souvent été suspendus par le pouvoir central. En 1996, le Conseil révolutionnaire fut aboli, alors que le Front national islamique au pouvoir prenait le nom de Congrès national. Après 1997, le Soudan compta 26 États. Les membres des exécutifs régionaux étaient désignés par le président de la République et le budget des États dépendait entièrement du pouvoir central de Khartoum.

Compte tenu des nombreux conflits qu'a connu le Soudan entre le Nord et le Sud depuis plus de quarante ans, il peut être utile de mentionner le nom des États du Sud: Bahr el Ghazal du Nord, Bahr el Ghazal occidental, Équatoria central, Équatoria occidentale, Équatoria orientale, Jonglei, Lacs, Nil supérieur, Unité et Warab.

Le 9 janvier 2005, un accord de paix a été signé à Nairobi entre John Garang (APLS) et le vice-président Ali Osman Taha, représentant le gouvernement soudanais. Il met fin à 21 ans de guerre civile dans l'Etat, dominé par les musulmans et les miliciens chrétiens de John Garang. Cet accord prévoit un régime d'autonomie de 6 ans au Soudan du Sud, période à l'issue de laquelle un référendum d'autodétermination sera organisé. Le 9 juillet 2011, le Soudan du Sud a déclaré son indépendance, séparant en deux le Soudan et la république du Sud du Soudan.

Actuellement, le gouvernement soudanais fait un Dialogue National avec la plus part des autres parties politique, afin de résoudre les problèmes politiques entre eux et par conséquence, un nouveau gouvernement est nommé.

2.2.1. Politique linguistique du pays.

Au Soudan, depuis l'indépendance de la partie sud du pays, nous ne pouvons plus parler de deux politiques linguistiques comme auparavant entre le Nord et le Sud, puisqu'une seule s'applique maintenant au nord.

Cette politique linguistique, véhiculée essentiellement par le gouvernement central, en est une d'unilinguisme arabe, surtout dans les centres urbains. Ce processus jugé incontournable par beaucoup de Soudanais aurait pour avantage de favoriser l'intégration d'une langue nationale commune. La politique d'arabisation laisse de côté toutes les langues nationales, y compris l'arabe soudanais, compris par presque toute la population, soit comme langue première (70 %), soit comme langue seconde (20 %). L'arabe soudanais reste donc la

langue maternelle de la majorité des Soudanais. Cette langue est appelée Addarij ou darija, c'est-à-dire «l'arabe soudanaise».

En réalité, le Soudan pratique une politique d'arabisation qui fait abstraction des réalités linguistiques du pays. De plus, le gouvernement du Soudan utilise parfois l'anglais et distribue des documents dans un arabe que personne ne veut. L'anglais continue d'être enseigné dans toutes les écoles soudanaises comme langue seconde obligatoire. La visibilité de l'anglais dans l'affichage public et commercial, ainsi que dans la signalisation routière, est présente dans la région autour de la capitale, Khartoum.

Le Soudan doit réussir à concilier la place de l'arabe standard et celle de l'arabe soudanais. Pour le moment, seules les deux langues institutionnelles, l'arabe standard et l'anglais, ont trouvé leur place, de jure dans le premier cas, de facto dans le second. Mais les langues maternelles, l'arabe soudanais et les langues nilo-sahariennes, sont toujours laissées pour compte dans la vie institutionnelle. Or, toute politique linguistique qui dénie les droits d'une partie importante des citoyens (en l'occurrence, la quasi-totalité des locuteurs du Soudan) à utiliser leur langue est généralement vouée à l'échec. La reconnaissance de l'arabité constitue certainement un aspect fondamental de l'identité soudanaise, mais c'est avec une langue arabe que personne ne parle avec ses tripaux. C'est une langue institutionnelle, une langue seconde pour tous les Soudanais, une langue apprise à l'école. L'arabe standard n'est pas adapté aux besoins quotidiens des Soudanais, contrairement à l'arabe soudanais et aux langues nilo-sahariennes. La politique linguistique actuelle du Soudan, semble pour le moment satisfaire le gouvernement.

C'est une politique qui consiste à promouvoir l'arabe standard, à ignorer l'arabe soudanais et surtout les langues des minorités nationales.

2.3. L'enseignement du FLE au Soudan.

Le français est une langue mondiale, parlée sur les cinq continents . C'est la 6^{ième} langue la plus parlée et la première la plus apprise par des étrangers, après l'anglais. 32 pays ont le français comme langue officielle. Il est l'une des rares langues à être enseignée dans les systèmes éducatifs de tous les pays et à bénéficier du statut de langue officielle ou de travail dans les organisations internationales.

Aujourd'hui dans le monde, un demi-million de professeurs enseignent le français à 120 millions d'élèves. Grâce à la croissance démographique de l'Afrique, les francophones pourraient être plus de 700 millions en 2050 (contre environ 220 millions aujourd'hui). (Brochure Promotion Langue Française : 2014).

Transmettre le français et rendre son apprentissage attractif pour les nouvelles générations, étendre son usage dans l'espace numérique, dans la diplomatie et les échanges économiques : telle est la stratégie de la France, qui a fait de la diversité linguistique et de la promotion du français une des composantes majeures de sa politique de coopération au Soudan. Nous voudrions rappeler combien la langue française se situait dans une perspective dynamique en Afrique, et l'intérêt qu'il y avait pour le Soudan, pays voisin d'en ensemble francophone, à poursuivre son effort pour ancrer l'enseignement du français dans son système éducatif.

En fait, la situation stratégique du soudan entre le monde arabe et africain ainsi que ses richesses culturelles, lui permettrait d'établir des rapports avec les pays francophones, ce qui favorisera l'enseignement

de la langue française, de consolider sa position à l'intérieur du continent africain et de favoriser la connaissance des écrivains de l'expression française, ce qui permet de connaître la communauté francophone.

Généralement, l'enseignement du français au Soudan s'est développé depuis plus de 40 ans. Le français représente la deuxième langue européenne après l'anglais, qui était la langue de l'enseignement à l'université et aux lycées jusqu'à l'arabisation du système éducatif soudanais en 1966. La langue française est enseignée aux écoles secondaires, au niveau universitaire et aux instituts français, en revanche, Les conditions de l'enseignement aux universités sont plus favorisées que celles de l'enseignement aux écoles secondaires.

2.3.1. Le FLE dans les universités soudanaises.

Selon A. Hamid (2009), il existe trois différents types de départements. D'abord, les départements de français qui font partie des facultés de lettres, où les diplômés ne sont pas a priori destinés à l'enseignement. Ensuite, les départements rattachés à des facultés de pédagogie qui ont pour vocation de former des enseignants. Enfin, les départements qui ne sont pas spécialisés en français mais qui l'enseignent en tant que matière supplétive, sensée contribuer à la diversification de leurs programmes.

2.3.2. Les départements de français au Soudan.

L'introduction de la langue française dans les universités soudanaises remonte, selon Y. Elamin (1979), au début des années 1960. Une section de français a été créée, en 1962, dans le département des langues européennes de l'université de Khartoum. Deux ans après, cette section devint un département autonome, constituant l'actuel

département de français de la faculté des lettres. Les étudiants font, en principe, quatre ans d'études pour obtenir un degré de « bachelor », équivalent à une licence dite générale, mais ceux qui ont de meilleures notes restent une année de plus afin de passer le « honor degree », reconnue comme une licence spécialisée. Le département de français de l'université de Khartoum accueille aussi des étudiants en maîtrise (deux ans) et en doctorat (trois à cinq ans). Au départ, ce département enseignait la langue, la civilisation et la littérature, puis il a été décidé, en 1970, d'augmenter le nombre de cours de langue et de réduire celui de cours de civilisation et de littérature. Au cours des années 1980, d'autres cours ont été ajoutés au programme du département, tels la traduction, les textes non littéraires et le français des affaires.

Trois ans après la création du département de français de l'université de Khartoum, un autre département a été inauguré, en 1965, dans la faculté des lettres de l'université islamique d'Omdurman.

Ce département, en raison de sa philosophie d'orientation, comporte deux sections séparées, de garçons et de filles, car l'université est une institution à double vocation : les diplômés sont préparés, en principe, pour enseigner la matière de leur spécialité mais aussi pour propager les sciences religieuses. Le nombre de cours de français est à peu près équivalent à celui de matières de Coran, de traditions, de théologie et de jurisprudences musulmanes (celle-ci est enseignée en français).

Un an plus tard, le français a été introduit à l'école Normale supérieure d'Omdurman, qui devint en 1974 la faculté de pédagogie de l'université de Khartoum. Ce département a pour vocation de former des enseignants destinés à travailler dans les écoles secondaires

soudanaises. Les étudiants passent quatre ans d'études pour obtenir une licence de pédagogie spécialité langue française. Depuis 1995, ce département offre la possibilité de préparer une maîtrise et un doctorat pour, principalement, les enseignants de français de différentes universités.

Au début des années 1990, l'enseignement supérieur au Soudan a été considérablement élargi et le nombre d'établissements universitaires a par conséquent augmenté. L'université du Soudan de sciences et de technologie a créé, en 1995, un département de français au sein de sa faculté de pédagogie. C'est ensuite la faculté des lettres et d'études humaines de l'université de Shendi qui a, en 1997, établi un département de français, ainsi, L'Université du Saint Coran et des études islamiques (Wad madani) en 1997, un département de français à été crée à Wad Madani au sein de la faculté de pédagogie de l'université du Saint Coran. L'université d'al-Dalange : Située à l'ouest du Kordofan, cette université a été créée en 1991. Le français est introduit en 2007 au sein de la faculté de pédagogie suivi, en 1998, de la faculté d'études humaines de l'université d'Elobied. D'autres départements se sont succédé dans plusieurs universités, comme dans la faculté des lettres de l'université d'Al-Nilein en 1999, la faculté de pédagogie de l'université de Nyala en 2000, la faculté des lettres de l'université de Juba en 2001(devient Université de Bahri ,après la séparation du Sud du Soudan en 2011), Le noyau du département de français à l'Université de Jazeera, a été crée en 1999 mais l'inauguration réelle a eu lieu en 2007 au sein de Faculté de Pédagogie, Ce département est censé former des enseignantes pour les lycées la faculté des lettres de l'université Ahlia d'Omdurman en 2002. L'université de Saint Coran a Omdurman : Cette Faculté enseigne le

français depuis 2008. L'université de la Mer Rouge : C'est le département de français le plus jeune. Il est créé en 2010 au sein de la Faculté des lettres et Sciences humaines.

2.4. L'Université du Soudan.

Il faut signaler que nous avons choisi de parler de l'Université du Soudan car notre corpus (ch.3), est basé sur un test oral destiné aux apprenants de français de la faculté de pédagogie de cette université. Dans la section de Secrétariat de l'Institut Polytechnique qui est le noyau de cette université, l'enseignement du français a été introduit en 1970. Quand cet institut devient l'Université du Soudan, un autre département de français a vu le jour au sein de la Faculté de pédagogie en 1995, dont l'objectif est de former les futurs enseignants du secondaire. A la naissance de la faculté des langues dans cette université, une section française s'est aussi créée en 2000. Ainsi, nous focalisons l'enseignement du français dans celle de pédagogie.

2.4.1. Le Département de français à la faculté de pédagogie.

Les responsables d'Université du Soudan de Sciences et de la Technologie(membre de l'AUF « Agence Universitaire de la Francophonie »), sont convaincus que dans un monde sans frontières, l'apprentissage des langues étrangères ne reste plus un luxe mais une nécessité qui s'impose chaque fois qu'on se trouve obligé de communiquer avec des communautés linguistiques différentes même dans son pays natal.

Étant convaincu de l'importance de la langue, de sa Faculté de Pédagogie a présenté en 1995 un projet de département de français. Et parce qu'ils savent que le français langue étrangère est un secteur où prédomine la diversité : diversité des contextes d'enseignement, des

publics, des objectifs, des langues en contacts, donc travailler dans ce domaine suppose une formation interdisciplinaire qui aille théorie et pratique, c'est dans cette perspective que s'inscrit ce département composé d'apports corisés issus de la didactique et la linguistique.

Dans la faculté de pédagogie, le programme consiste, des cours de français de base en utilisant Connexions (manuel de français). Des cours de linguistique, de littérature, et de méthodologie d'enseignement sont disposés pour former les futurs enseignants. Au bout de quatre ans, l'étudiant obtient le B.A.

Troisième chapitre :

Les 4 compétences

Dans le troisième chapitre, nous allons aborder la notion de compétence en parlant des quatre compétences en français langue étrangère, puis, nous parlerons du processus de la communication et l'interaction orale, notamment en classe du FLE, finalement nous mettrons l'accent sur l'évaluation de la production orale (niveau B1) selon les critères du CECR.

3.0.Compétence et performance.

A partir des années 1950 (NATHAN , VUEV:2002: 49), Noam Chomsky retravaille la dichotomie saussurienne en infléchissant ses enjeux. Il rejette la conception strictement classificatoire de la linguistique que défend Saussure. Chez ce dernier les syntagmes figés, par la tradition (ex : « comment ça va ? », « prendre la mouche »), relèvent de la langue. La phrase, quant à elle, est du domaine de la parole. Chomsky déplace les limites entre langue et parole en réduisant le rôle de la mémoire, et en faisant entrer la phrase et la notion de créativité dans le champ de la langue.

Le concept de compétence se substitue alors à celui de langue. La compétence est la savoir implicite des sujets parlants, la connaissance des règles et du système grammatical de la langue. Elle permet aux sujets de comprendre ou de produire un nombre infini de phrase jamais rencontrées auparavant. La compétence est donc un phénomène dynamique, dont la créativité est gouvernée par des règles.

La performance est l'actualisation du système grammatical et de ses règles dans une multitude d'acte concrets de production (ou d'interprétation) d'énoncés. La créativité de la performance diffère de celle de la compétence : elle consiste en de multiples déviations individuelles par rapport aux règles, qui finissent par s'accumuler et

peuvent ainsi changer le système. A la différence de la langue, qui ne peut être modifiée, la performance est donc évolutive.

3.1.Les 4 compétences.

Les quatre compétences sont utilisées, d'une part, pour parler précisément des activités de compréhension (orale et écrite) et d'expression (orale et écrite), d'une autre part pour évoquer les objectifs des cours de FLE. Les quatre compétences fondamentales (compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite) sont déclinées sous forme d'activités : écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu, écrire. Ceci permet donc d'éviter une terminologie trop technique et d'utiliser rapidement la langue cible pour indiquer les objectifs d'apprentissage.

Développer les 'quatre compétences' des apprenants en Français est souvent l'objectif affiché et revendiqué par les enseignants de Français langue étrangère 'FLE'.

Les quatre compétences sont développées dans un même temps, de manière harmonieuse : plus l'apprenant progresse, plus ses 'quatre compétences' se développent de manière homogène, se rapprochant des compétences d'un natif, l'idéal à atteindre.

Selon S.Bajriæ « *L'écrit n'est qu'une image dégradée du comportement linguistique humain* ». L'apprenant d'une nouvelle langue ne peut avoir une bonne maîtrise de cette dernière sauf si il est confronté à l'écoute d'un locuteur qui s'exprime de cette langue. Langue première et seconde (*L1 et L2*) de l'apprenant ne sont guère prises en compte dans la construction de la compétence langagière et culturelle en langue seconde.

Généralement, les départements de Français vise à développer les quatre compétences chez l'apprenant du FLE comme suivant :

- Ouvrir le champ aux apprenants de comprendre et utiliser la langue Française dans plusieurs contextes et à plusieurs objectifs.

- Permettre aux apprenants d'utiliser la langue Française de manière pertinente.

- Motiver, encourager, à l'aide des échanges sociaux, une sensibilisation aux différents points de vue d'individu provenant d'autre culture.

- Sensibiliser les apprenants sur le rôle de la langue Française par rapport à d'autres domaines du savoir.

- Sensibiliser les apprenants aux attachements indissociables entre les langues et les cultures

3.1.1. La compréhension orale.

La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncé à l'orale, deuxièmement. (Fatima Zohra Aliout : 2011 :45)

Il ne s'agit pas de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. L'objectif est exactement inverse ; il est question, au contraire, de former nos auditeurs à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement.

L'apprenant va réinvestir ce qu'il a appris en classe et à l'extérieur, pour faire des hypothèses sur ce qu'il a écouté et compris, comme dans sa

langue maternelle. Il a dans son propre système linguistique des stratégies qu'il va tester en Français.

L'apprenant va se rendre compte que ses stratégies ne fonctionnent pas tout à fait et les activités de compréhension orale vont l'aider à développer de nouvelles stratégies qui lui vont être utiles dans son apprentissage de la langue.

Les objectifs d'apprentissage sont d'ordres lexicaux et socioculturels, phonétiques, discursifs et morphosyntaxiques.

En classe, l'acte d'écouter n'est guère évident pour les apprenants, si cet acte est banal en langue maternelle, ce n'est plus le cas en langue étrangère.

3.1.2. Compréhension écrite.

La compréhension d'un document écrit est liée à la lecture. En FLE, la lecture vise plusieurs compétences :(Fatima Zohra Aliout : 2011 :47) premièrement la compétence de base qui vise à saisir l'information explicite de l'écrit, deuxièmement la compétence intermédiaire, qui vise à reconstituer l'organisation explicite du document, enfin la compétence approfondie, qui vise à découvrir l'implicite d'un document écrit.

L'objectif de la compréhension écrite est d'amener notre apprenant de manière progressive, vers le sens d'un document écrit, à comprendre et à lire différents types de texte. L'objectif principal de cette compétence n'est donc pas la compréhension immédiate d'un texte, mais l'apprentissage progressif de stratégies de lecture dont la maîtrise doit avec le temps, permettre à notre apprenant d'avoir envie de lire ou de prendre un article en français.

Les apprenants vont ainsi acquérir les méthodes qui leur permettront après de s'adapter et de progresser dans des situations authentiques de compréhension écrite.

Les phases de la compréhension écrite se déroulent sous forme d'activités, il est important de réaliser très souvent, afin d'encourager nos apprenants à acquérir des réflexes, aidant la compréhension.

3.1.3. La production écrite.

L'expression écrite est un moyen d'action mis en oeuvre par un émetteur sur un destinataire. L'expression écrite ne revient pas à écrire, mais à écrire pour. C'est pourquoi les enseignants de français langue étrangère gardent à l'esprit que les activités d'expression proposées aux apprenants doivent se trouver dans une situation de communication particulière : définir le destinataire, la fonction de la communication, et le moyen de cette communication et des circonstances spatiotemporelles, sélectionnés de manière que l'apprenant soit amené à pratiquer ce qu'il aura appris précédemment. Nous devons former nos apprenants à la production écrite de tout type de texte authentique en français, qui pourraient exister tels quels dans la réalité sociale. (Fatima Zohra Aliout : 2011 :48)

S'exprimer, c'est chercher à exprimer un sentiment de satisfaction, chez le destinataire ou chez l'émetteur. Le destinataire ne connaît pas le contenu du message qu'il va recevoir. Il a surement la possibilité d'anticiper, avec une plus ou moins grande précision, mais il reste une part essentielle de découverte. Si l'on veut placer l'apprenant dans une situation de communication authentique, il conviendra de préserver cet enjeu de la communication.

3.1.4. La production orale.

L'un des objectifs essentiels de l'enseignement, Français langue étrangère (FLE), est de développer chez les élèves la capacité de s'exprimer dans cette langue, la production est l'une des principales étapes dans l'acquisition d'une langue. Cependant, la majorité des enseignants soulignent les difficultés des élèves à l'oral. (Fatima Zohra Aliout : 2011 :49).

Selon *Pekarek*, les apprenants sont souvent incapables de communiquer de façon efficace dans des interactions spontanées. Dans le même sens, beaucoup d'enseignants de FLE sont unanimes pour souligner la passivité des élèves en classe, dans le sens où très peu d'apprenants prennent la parole spontanément, si ce n'est pas du tout, ainsi la pratique de l'oral en classe pose problème aussi bien à l'enseignant qu'à l'élève. Or, pour ce dernier, la maîtrise de l'oral est essentielle pour la poursuite de son cursus dans l'enseignement supérieur.

Pekaret (2003) formes d'interaction et complexité des tâches discursives dans des activités conventionnelles en classe de L2.

Nous devons noter qu'en situation exolingue, l'élève rencontre des difficultés à communiquer qu'il éprouve des problèmes de communication (comme par exemple) des ratés dans la formulation, des malentendus, des appels à l'aide etc.

Seulement, nous pensons qu'il a besoin d'aide. Il est vrai, nous dit *Francine Cicurel*, que << *La présence du professeur qui guide l'apprentissage, qui assure la 'médiation' entre la langue, le public et les activités d'enseignement, est un élément incontournable* >

3.1.4.1. Exemples d'activités pédagogiques de la production orale.

La production orale consiste à s'exprimer dans des situations très diverses. L'objectif principal, des activités pour développer cette compétence, est donc d'amener les élèves à produire des énoncés dans des situations de communication en respectant les structures grammaticales et le lexique vus en classe, la justesse phonétique, la présence du non-verbal (gestes, regards, silences, expressions du visage et du corps...) et donnant le volume de la voix-aux intonations

La production orale est liée aux dialogues étudiés en classe et à l'aide desquels on a travaillé la compréhension orale. L'élève a besoin de comprendre l'autre pour produire à son tour des énoncés oraux.

Il est important : de mettre les élèves en préparation des énoncés (par groupe ou individuellement) de leur faire << Jouer la scène > : importance des gestes, des déplacements, des regards ...

L'enseignant ne coupe pas le dialogue pour corriger mais il note les erreurs et, une fois le dialogue terminé, guidera l'élève afin qu'il se corrige seul s'il le peut. Dans le cas contraire, l'enseignant corrige lui-même l'erreur.

3.1.4.2. Les éléments constitutifs de l'expression orale.

De quoi est donc constituée la production orale ? Que pouvons-nous objectivement évaluer dans cette production ? Que prendre en compte dans un barème ?

Le fond : Sans doute le plus important dans la production. Si ce qui est dit est captivant, la façon dont c'est dit importera moins que si le discours produit est totalement banal, quelconque, voire insignifiant. On peut prendre en compte :

- Les idées, les informations, l'argumentation : si le contenu est clair, les idées intéressantes, l'objectif maîtrisé, le temps imparti respecté, alors la performance doit être valorisée.
- La structure, l'organisation du message : dans un exposé, l'introduction, le développement et naturellement la conclusion comptent. Pas sous une forme académique, mais la logique du déroulement de la pensée doit néanmoins être présente ;
- Le langage : la justesse, la précision des mots ou l'explication qui peut en être donnée si l'apprenant ne connaît pas le mot exact, les exemples qui peuvent illustrer son propos, tout cela compte.

La forme : Elle est plus difficile à évaluer. L'examineur devra cependant l'apprécier, soit sous la forme d'une impression générale, globale, de la performance, soit de façon plus détaillée. Elle comprend :

- L'attitude générale, la gestuelle : la décontraction, l'aisance, un visage expressif et détendu, des gestes explicatifs sont souvent la clé d'un message bien perçu ;
- La voix, le volume, l'articulation, le débit, la fluidité, la spontanéité : ils doivent être adaptés, bien régulés, variés et significatifs car l'intelligibilité du discours en dépend ;
- Le regard, les pauses, les silences : le regard maintient le contact, les pauses sont souvent significatives : « je m'arrête pour que vous prêtiez attention à ce que je viens de dire ou à ce que je vais dire ».
- La capacité à interagir : c'est ici que peuvent être évaluées les stratégies de compensation, de détournement, de contrôle et de correction. D'où l'intérêt de voir apparaître dans le Cadre européen de référence, en plus de la réception et de la production, l'évaluation de la capacité à interagir oralement, de collaboration dans la construction du sens. Ce sont là des composantes fondamentales de l'oral.

La prononciation : Le linguiste Harris a tenté d'établir une grille d'évaluation de l'entretien dirigé. L'un des ses avantages est de permettre à l'examineur de valoriser (toujours sur cinq points) une bonne production, dans des domaines aussi différents que la prononciation ou la compréhension.

En ce qui concerne la prononciation, voici cette grille :

5 points	Peu de traces d'accent étranger.
4 points	Toujours intelligible, malgré un accent spécifique.
3 points	Difficultés de prononciation qui exigent une attention soutenue et conduisent quelquefois au malentendu.
2 points	Très difficile à comprendre à cause de sa prononciation. On doit souvent lui demander de répéter.
1 point	Difficultés de prononciation si graves que le discours est pratiquement inintelligible.

3.2.La primauté de l'oral sur l'écrit.

Entendue dans toutes ses implications, cette formule ne va pas sans problèmes (Chiss J-Louis, Filliolet J, Maingueneau D, 1983), mais il faut, pour Saussure, après avoir situé l'écrat entre grammaire traditionnelle et linguistique, démarquer cette dernière d'une autre discipline : la *philologie* dans sa version « historique » comme dans sa version « comparative ». Saussure, qui a pratiqué la philologie toute sa vie, lui reconnaît une scientificité mais dans le domaine de la fixation, de l'interprétation, du commentaire des textes, domaine où les recherches spécifiques sur les langues n'occupent qu'une place secondaire : les langues ne constituent pas l'objet de l'étude, qui débouche sur l'histoire littéraire, celle des mœurs et des institutions, tous éléments qui

concernent la langue, mais que Saussure range (dans le chapitre V du *Cours*) sous la rubrique : « éléments externes de la langue », déclarant dans la dernière phrase du *Cours* que « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ».

Puisqu'elle s'attache, par principe, à l'étude des textes, la philologie « oublie la langue vivante », la langue parlée au sein de la communauté linguistique, et concourt à la dépréciation de l'oral, déjà entretenue par la grammaire normative, qui fait de l'imitation des bons écrivains la règle du bien écrire comme du bien parler. C'est pourquoi la linguistique structurale a posé le principe de la primauté de la langue parlée, à l'aide de deux arguments majeurs : la parole est plus ancienne et plus répandue que l'écriture (il y a des sociétés sans écriture ; l'enfant apprend à parler avant que d'écrire), et les systèmes d'écriture connus sont manifestement fondés sur les unités de la langue parlée (les systèmes alphabétiques reposent sur les sons, les systèmes syllabiques sur les syllabes, les systèmes idéographiques sur les mots). Cette priorité accordée à la langue parlée confère à l'écriture un rôle second et représentatif, même si elle conserve, pour de nombreuses raisons liées à l'apprentissage de la langue à l'école et à l'influence de la littérature en particulier, tout son prestige. La position de Saussure sur le problème de l'écriture a donné matière à discussion : tantôt il affirme que « l'essentiel de la langue est étranger au caractère phonique du signe linguistique », tantôt il dénonce, dans le chapitre VI du *Cours*, la « tyrannie de la lettre » et déclare que « le lien naturel, le seul véritable est celui du son ».

3.3.L'interaction orale.

L'interaction orale comprend deux types de discours que l'on peut identifier selon leur but : le **discours interactif**, dont le but est le

maintien de rapports sociaux et le **discours transactionnel** qui comporte le transfert de l'information.

Dans le premier « vous aurez tendance à vous livrer à un type de conversation où une personne suggère à une autre de commenter un sujet, puis, si la discussion s'engage sur le sujet proposé, réagit à son commentaire ou, en l'absence de commentaire, propose un autre sujet de conversation. Ces causeries essentiellement interactives se caractérisent souvent par des sujets qui changent constamment et un assez grand partage de vues à leur sujet » (Brown G., Yule G., :1983:11), L'atmosphère est détendue, les conflits évités et on ne cherche pas la petite bête dans le discours de l'autre, même si on n'est pas d'accord. La relation entre les interlocuteurs prime sur la transmission du message.

Dans le second, « où le transfert d'information constitue, pour le locuteur, la raison essentielle de communiquer oralement, le langage tend à être plus clair, plus précis que dans le cadre de situation interactives ». on cherche à éviter les malentendus avec l'interlocuteur, on pose des questions si on pense ne pas avoir compris, on corrige l'interlocuteur si sa réaction montre un défaut de compréhension.

Bien qu'il y ait rarement des discours totalement transactionnels ou totalement interactifs, il y a quand même des situations où l'un des deux est dominant.

Dans la vie quotidienne, où c'est la passage d'information qui prime, les échanges transactionnels sont plus fréquents dans les discours professionnels, éducatifs, administratifs... par contre, dans des situations familiales ou amicales ce sont souvent les échanges interactifs qui

l'emportent : il suffit de penser aux conversations qui s'installent le soir en famille ou entre amis au café.

Dans une journée ordinaire on remarque, en général, une alternance entre les deux types d'échanges : la même situation d'interaction entre amis au café, globalement interactive, comportera des moments où le discours traditionnel apparaît (commander quelque chose, demander un renseignement au serveur, échanger des informations sur l'actualité ou des sujets personnels...).

Il est important de s'interroger aussi sur le rôle des participants à l'interaction, de voir quelle est la personne qui mène l'interaction (celle qui garde la parole plus longtemps) et quelle est celle qui détermine l'orientation de l'échange (celle qui choisit le sujet).

3.4.La compétence de communication.

La compétence de communication est définie par (Hymes:1991:219) comme la capacité du locuteur à se servir de système linguistique en fonction du contexte social, autrement dit elle concerne quand parler et quand se taire, de quoi parler, à qui, quand, où de quelle façon...

C'est une notion complexe, essentielle en didactique des langues où elle est à la base de l'approche communicative.

Ses différentes composantes peuvent être décrites comme suit : (BERTOCCHINI, P., COSTANZO., E :2013:71)

A- la compétence linguistique.

C'est celle qui permet de produire des énoncés formellement correctes et dépend de la capacité d'utiliser des modèles phonétiques, lexicaux,

grammaticaux et textuels du système linguistique. Elle est liée à la notion de régularité formelle. Dans l'histoire de la didactique des langues, elle a coïncidé avec la compétence communicative quand la connaissance de la langue se traduisait automatiquement en capacité de l'employer. Aujourd'hui la compétence linguistique est considérée une compétence partielle que l'on peut acquérir de manière différente, selon la/les méthodologie/s mise/s en œuvre.

B- La compétence socioculturelle.

Elle est donnée par la connaissance et l'appropriation des normes sociales et interactionnelles qui régissent les rapports entre les individus et les institutions, par la connaissance de l'histoire culturelle... elle est liée à la notion d'usage social de la langue et donc à celle de comportement.

C- La compétence pragmatico-discursive/textuelle.

Elle permet de produire des unités de communication conceptualisées (discours et/ou textes) à partir des schémas qui en assurent la cohésion et la cohérence en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle elles sont produites et interprétées. Elle est liée à la notion de régularité procédurale.

D- La compétence référentielle.

Elle permet, à partir d'une information connue, d'acquérir de nouvelles informations. C'est l'encyclopédie du locuteur réunissant la connaissance qu'il a des domaines d'expérience, des objets du monde et de leurs relations.

E- La compétence stratégique.

Elle permet la mise en œuvre de stratégie efficace (de compensation, d'évitement...) pour atteindre un objectif donné. Elle est liée à la notion de stratégie de communication.

3.4.1.Le processus de la communication.

Influencée en cela par l'apparition et les progrès de la sociologie à la fin du XXe siècle, la linguistique structurale réagissait déjà contre la conception d'une langue conçue comme un organisme naturel évoluant selon des lois immuable ; pour elle, la langue est une institution, instrument privilégiée de la communication dans une communauté humaine.

La communication linguistique partage avec des formes de communication moins complexe un certain nombre d'instance. Il faut qu'il y ait un **message** à transmettre d'un individu à un autre ; celui qui produit ce message est dit **destinateur**, (ou *locuteur*, s'il s'agit de communication orale), et celui qui le reçoit est dit **destinataire**, (ou *allocutaire*, dans le cas de l'oral). Dans la conversation, les rôles s'inversent continuellement, le destinataire devant destinateur, et réciproquement.

Il n'y a pas de message possible sans un **code** convenu entre les deux protagonistes de la communication ; un code comporte un système de signes préétabli et arbitraire ainsi que l'ensemble de leurs règles de combinaison. Dans le cas d'une langue naturelle, on peut considérer, en

simplifiant outrageusement, que ces signes correspondent aux mots et que leurs règles de combinaisons constituent la *syntaxe*.

C'est l'existence d'un code commun qui assure la compréhension du message : si le locuteur s'exprime par exemple en russe et que le destinataire ignore cette langue, le message n'est pour lui que du bruit dénué de tout sens. On appelle **encodage** ou *codage* le processus par lequel l'émetteur, dit alors **encodeur**, donne à son message la forme d'un énoncé qui suit les règles d'un code donné ; dès lors, **encoder**, c'est choisir un certain nombre de signes du code, les combiner et les introduire dans le *canal*.

Le **canal** est le support physique de transmission du message. Dans le cas d'un télégraphe, par exemple, le canal, ce sont les câbles électriques, dans le cas de la communication orale, il s'agit de sons audibles par l'oreille humaine. A l'autre pôle de la communication, le récepteur **décode** le message ainsi encodé et transmis par le canal. Le **décodage** consiste à attribuer une signification au message grâce à l'interprétation des signes et de leur combinaison. Le message décodé peut fort bien être *recodé* pour un nouveau processus de communication : un message oral peut être transcrit en morse, puis à nouveau en langue maternelle, en sténographe, et ainsi de suite. On appelle parfois *transcodage* ce mouvement permettant de passer d'un code à un autre.

On appellera **situation de communication** les données communes du destinataire et au destinataire en ce qui concerne la situation culturelle et psychologique. Cela renvoie aussi bien à l'entourage physique de l'acte de communication qu'aux *rôles* qu'assument ses protagonistes et à la représentation qu'ils se font de l'un et l'autre ainsi que leur situation. (il faut également tenir compte des échanges linguistiques antérieurs ; tout message s'inscrit toujours dans du « déjà-dit »). On entendra par

univers du discours l'univers extralinguistique auquel le message fait référence, qu'il s'agisse d'objets physiquement perceptibles ou non.

3.5. La compétence plurilingue et pluriculturelle.

On désignera par **compétence plurilingue et pluriculturelle**, la compétence à communiquer langagièrement et interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. (Conseil de l'Europe : 2011 : 129).

La conception habituelle de l'apprentissage consiste à représenter l'apprentissage d'une langue étrangère comme l'adjonction, en quelque sorte cloisonnée, d'une compétence à communiquer en langue étrangère à une compétence à communiquer en langue maternelle.

La notion de compétence plurilingue et pluriculturelle tend à :

- Sortir de la dichotomie d'apparence équilibrée qu'instaure le couple habituel L1/L2 en insistant sur un plurilinguisme dont le bilinguisme n'est qu'un cas particulier ;
- Poser qu'un même individu ne dispose pas d'une collection de compétences à communiquer distinctes et séparées suivant les langues dont il a quelque maîtrise, mais bien d'une compétence plurilingue et pluriculturelle qui englobe l'ensemble du répertoire langagier à sa disposition ;
- Insister sur les dimensions pluriculturelles de cette compétence pluriel, sans pour autant postuler des relations d'implication entre le développement des capacités de relation culturelle et le développement des capacités de communication linguistique.

3.6. La communication en classe de langue.

« Pour qu'il y ait communication- dit J.-L. Clark- (FDLM n° 160, pp.29-38) : il faut interlocuteurs, trous d'information, buts à atteindre, et engagement personnel dans la transmission des messages, » Mais quelle est la situation dans la salle de classe ? Toujours selon Clark on peut y distinguer quatre possibilités : la communication réelle, la communication simulée, la pratique des habiletés et la pratique des éléments de la langue.

On parle de **communication réelle** quand les interlocuteurs ne possèdent pas les mêmes informations, quand il y a un engagement personnel et un but à atteindre. Ex : un élève exprime son opinion personnelle sur un fait d'actualité.

La communication simulée est très utilisée en classe de langue dans toutes les activités qui prévoient un faire « faire comme si ... » : il y a des interlocuteurs qui peuvent disposer des mêmes informations ou pas, il y a un but à atteindre, mais il n'y a pas d'engagement personnel. Ex. : à l'agence de voyages un élève (le client) demande des informations pour acheter un billet d'avion à un autre élève (l'employé).

Dans l'apprentissage d'une langue étrangère nombreuses sont les activités de compréhension orale, production orale, compréhension écrite et production écrite faites par un élève pour s'entraîner à mieux comprendre, parler et écrire. Il y a **pratique des habiletés** quand l'activité mise en place n'a ni but communicatif, ni engagement personnel, ni but à atteindre. Ex. : un élève raconte une histoire à partir d'image.

La plupart du temps, quand le professeur pose une question, il en connaît la réponse ; quand il pose des questions sur un texte, ce n'est pas

parce qu'il ne connaît pas la réponse, mais c'est pour voir si les élèves ont compris. **La pratique des éléments de la langue** est, bien entendu, incontournable, mais elle doit être distinguée de la communication. Ex. : un élève fait des activités sur l'emploi du passé, les pronoms relatifs...

3.7.L'orgine des six niveaux de compétence en langue.

Le premier de ces niveaux a été défini en 1975 pour l'apprentissage de l'anglais par le professeur John Trim. Il s'agissait du *Threshold Level* (en français, *Un niveau seuil*). (J.L.M. Trim : 1976).

Lorsqu'il maîtrise les compétences décrits pour ce niveau, l'apprenant parvient à un « seuil » de communication. Selon la définition de John Trim, il est alors capable de se débrouiller en voyage dans le pays de la langue cible, dans toutes les situations de la vie quotidienne et surtout de lier des relations avec autrui, en échangeant des informations et des idées.

		<i>Threshold Level,1975</i> <i>niveau seuil,1976</i>			
--	--	---	--	--	--

L'apport essentiel du Niveau seuil a été de définir une approche « notionnelle/ fonctionnelle », à l'orgine de l'approche actionnelle prônée aujourd'hui par le CECR.

Cependant, le « seuil » défini s'est avéré être d'un niveau assez élevé et méritait qu'on se penche sur les apprentissages antérieurs nécessaires à son acquisition. Un niveau inférieur (Waystage Level), puis un niveau supérieur (Vantage Level) ont été réalisés pour répondre à la demande des organismes de formation et des enseignants.

	Waystage Level,1991	<i>Threshold Level,1975 niveau seuil,1976</i>	Vantage Level,2000		
--	------------------------	---	-----------------------	--	--

Le niveau de compétence pour les débutants a ensuite été réalisé, toujours pour l'anglais. Il offre l'avantage de proposer un objectif réaliste d'apprentissage pouvant être effectué lors d'une formation courte (entre 60 et 100 heures selon la langue maternelle). Il permet, en offrant une évaluation, voire une certification, de motiver et de fidéliser les apprenants.

Breakthrough Level	Waystage Level,1991	<i>Threshold Level,1975 niveau seuil,1976</i>	Vantage Level,2000		
-----------------------	------------------------	---	-----------------------	--	--

Les deux niveaux suivants concernent une maîtrise efficace de la langue, qui permet une communication aisée et spontanée : « *efficiency/ autonome* » et « *mastery/ maîtrise* ».

Breakthrough Level, Découverte	Waystage Level,1991 Survie	<i>Threshold Level,1975 niveau seuil,1976</i>	Vantage Level,2000 Avancé	Efficiency Autonome	Mastery Maîtrise
--	--------------------------------------	---	-------------------------------------	----------------------------	-------------------------

Pour des raisons de commodité et pour éviter les difficultés de traductions en différentes langues, les niveaux du Conseil de l'Europe portent désormais des chiffres et des lettres.

A 1	A2	B1	B2	C1	C2
Utilisateur élémentaire		Utilisateur indépendant		Utilisateur expérimenté	

3.8. Les compétences des apprenants.

Trois tableaux de référence décrivent les compétences des apprenants.(voir le tableaux aux pages suivantes, 60, 61 et 62).

- Une présentation globale simplifiée résume les compétences globales (production et réception) à chacun des six niveaux. Cette présentation synthétique est utile mais insuffisante et inutilisation en évaluation car les compétences ne sont pas observables.
- Une grille pour l'auto-évaluation (tableau 2). Elle permet aux apprenants de situer leur niveau dans chacune des capacités langagières suivantes : écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en contenu, écrire. Elle est remarquablement à tout âge. Elle est reprise dans les passeports des *portfolios* européen des langues, traités plus loin.
- Le troisièmes tableau, traite des aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée. Il caractérise les six niveaux en fonction de cinq critères classiques dans les grilles d'évaluation : l'étendue (les ressources lexicales et grammaticales de l'apprenant), la correction (la capacité du discours spontané), l'interaction (la capacité à communiquer en face à face sans problème) et la cohérence (la capacité à structurer son discours oral ou écrit).

3.9. Le cadre européen commun de référence.

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer* (CECR) est comme son nom l'indique clairement, un cadre de référence. Il a été conçu dans l'objectif de fournir une base transparente, cohérente et aussi exhaustive que possible pour l'élaboration de programmes de langues, de lignes directrices pour les curriculums, de matériels d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que

pour l'évaluation des compétences en langues étrangères. Il est utilisé en Europe mais aussi dans d'autres continents et est disponible en [39 langues](#). En s'appuyant sur les recommandations du CECR, le manuel de FLE permet de développer la compétence à communiquer grâce à la interaction et à la médiation.(CONSEIL DE L'EUROPE : 2011).

3.10. Les deux grands types d'évaluation.

En évaluation des acquis, il faut tout d'abord séparer clairement tout ce qui relève du domaine du contrôle (évaluation sommative), de ce qui relève de l'information réciproque entre l'enseignant et l'apprenant (évaluation formative et auto-évaluation).

3.10.1. L'évaluation de la production orale.

Nous l'avons dit, l'oral est éphémère. Pourtant, l'enseignant passe son temps à l'évaluer. Les principes situation d'évaluation de la production orale peuvent être classés par niveaux taxonomiques. (CHRISTINE TAGLIANTE :2011:65).

1. Evaluation de tâches langagières et communicatives, de la plus simple à la plus complexe.
 - Produire les répliques de l'un des personnages dans un dialogue simulé sur un thème donné (le « j » simulé).
 - Présenter son point de vue sur un thème simple.
 - Faire une lecture à haute voix, comme on le ferait lorsqu'on lit à côté de quelqu'un et que tout à coup on lui dit : « Tiens, écoute ça ».
 - Défendre son point de vue, nier, argumenter.
 - Présenter les informations contenues dans un ou plusieurs documents (texte, image, image et texte, enregistrement audio, audiovisuel, etc.).

2. Evaluation des tâches complexes.

- Résumer un document.
- Préparer une synthèse de documents en vue d'un exposé critique.
- Etre interrogé sur un thème considéré comme complexe au cours d'un entretien.

Lorsque l'on demande la réalisation de tâches, on cherche à évaluer une capacité précise, voire, au cours de tâches complexe, des capacités liées. Dans tous les cas, une grille d'évaluation doit guider l'examineur. Travailler souvent sous pression, les examinateurs ne peuvent manipuler qu'un nombre restreint de critères.

UTILISATEUR EXPÉRIMENT	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 1 - Niveaux communs de compétences – Échelle globale¹

¹ CECR, Conseil de l'Europe, p.25, 2011.

B1		
C O M P R E N D R E	Écouter	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.
	Lire	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles
P A R L E R	Prendre part à une conversation	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).
	S'exprimer oralement en continu	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions
É C R I R E	Écrire	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Tableau 2 - Niveaux communs de compétences – Grille pour l'auto-évaluation²

² CECR, Conseil de l'Europe, p.26, 2011.

	ÉTENDUE	CORRECTION	AISANCE	INTERACTION	COHÉRENCE
B1	Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et «schémas » fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent

Tableau 3 - Niveaux communs de compétences – Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée¹ (Conseil de l'Europe : 2011 : 28).

Quatrième chapitre :

Aspect pratique

Dans ce dernier chapitre de notre étude qui repose sur l'aspect pratique, nous allons montrer à travers l'analyse du test, les résultats qui concernent les difficultés de la production orale, envisagées les apprenants de 4^{ième} année du département de français de l'université du Soudan.

L'expérimentation reposant sur le volontariat, nous n'avons pas travaillé dans ce test qu'avec 10 apprenants de la 4^{ième} année de département du français de l'Université du Soudan, nous estimons que leurs niveaux correspondent le niveau B1 du CECR « Cadre Européen Commun de Références ». Ces dix apprenants (futurs enseignants du cycle secondaire), se sont portés volontaires pour nous aider en acceptant de faire le test oral selon les consignes données. Nous avons dû leur expliquer les raisons pour lesquelles nous leur demandions de faire ce test oral, afin d'éviter qu'ils comprennent qu'il s'agissait d'une « évaluation » de leur compétence scripturale.

4.1. Le profil du public visé.

Comme nous avons déjà dit, le test, est destiné aux 10 étudiants de cette faculté. Ces apprenants ont donc atteint, au moment où nous les avons interrogés, des compétences élémentaires leur permettant de parler en français avec des niveaux très variables. Toutefois, ces niveaux sont supposés être suffisants pour passer ce test oral.

En fin, il est remarquable que les étudiants avec lesquels nous avons travaillé formaient un groupe presque homogène sur plusieurs aspects : tranche d'âge, passé éducatif, parcours scolaire, participation, etc.

4.2. Objectif du Test.

Ce test a pour objectif de faire les apprenants parler et exprimer en français à partir de deux exercices. Leurs productions nous donnent la chance de savoir les problèmes de l'expression orale. Nous voulons identifier ces problèmes à trois niveaux et qui sont le niveau : (lexical, morphosyntaxique et phonologique).

4.3. Nature du test.

Notre corpus se constitue des deux premières parties selon le niveau (DEL F B1), qui concernent l'expression orale et qui s'enchainent. La durée totale est de 5 à 10 minutes.

Exercice 1 : Entretien dirigé Présentation générale : (2 à 3 minutes)

Le candidat devra parler de lui, de ses activités, des ses centres d'intérêt, de son passé, de son présent et de ses projets.

Cet exercice est destiné à mettre le candidat à l'aise en parlant de lui. Il se déroule en interaction sur le mode d'un entretien informel. Nous avons amorcé le dialogue par une question du type : *Bonjour ... présentez-vous s'il vous plait ? Parlez moi de vous de votre famille...*

- Parlez nous de vous?
- Parlez nous de votre famille?
- Quelle sont vous intérêts personnelles?
- Parlez nous de vos activités quotidiennes?
- Où avez- vous passé vos dernières vacances?
- Qu'est ce que vous allez faire plus tard ?

Deuxième partie : Exercice en interaction

Cet exercice est une Interaction en forme des questions. Jouer un rôle d'après un document 3-5m, nous avons choisi le thème « Annulation », selon l'ordre suivant :

Vous avez un rendez-vous avec un collègue dans l'après-midi. Malheureusement, depuis hier vous avez la grippe et vous ne pouvez pas venir. Vous l'appellez pour annuler le rendez-vous.

(L'examineur joue le rôle du collègue).

4.4. Recueils des données.

Le jour du test, les apprenants qui l'ont passé, étaient **10** du nombre total de **46** apprenants. Ce test est fait au sein de l'université du Soudan, faculté de Pédagogie dans un des bureaux de département du français, et a eu lieu le 31 janvier 2017, nous leur avons demandé de suivre les consignes qui ont concerné deux parties, notre test et le temps consacré pour le travail qui ne devrait pas dépasser 10 minutes. Grâce à M. Abdelrahman Kamal Shomeina (professeur au département du français) qui a bien coopéré avec nous, elle nous a vidé son bureau afin que cette étude soit parfaitement accomplie. Nous avons utilisée un téléphone portable (Note 7) pour bien enregistrer l'expression orale de notre échantillon choisi.

Finalement, après avoir ramassé les enregistrements, nous les avons copiés et les collés en ordinateur pour faciliter l'écoute et la réécoute et par conséquence analyser les résultats du ce test (le corpus du notre recherche).

4.5. Les critères d'analyse.

Tout d'abord, pour pouvoir analyser le corpus sur lequel est basée cette recherche, nous avons fait la transcription de l'enregistrement oral des dix copies du test (voir l'annexe), afin de nous aider à analyser la production orale qui se divise en trois niveaux (lexical, morphosyntaxique et phonologique).

Les critères que nous allons suivre, se reposant essentiellement sur la grille d'évaluation du niveau B1 du CECR, en revanche, il faut signaler que la troisième épreuve du B1 (expression d'un point de vue à partir d'un document déclencheur), est annulée, car, elle prend beaucoup de temps et les apprenants ne sont pas disponibles. La note totale de ce test oral, est 20 points, dont, 8 points pour les deux exercices, (3 points pour l'entretien dirigé + 5 points pour l'interaction).

4.6. Présentation et analyse des données.

Cette phase d'analyse représente le fruit de notre travail qui est la plus importante dans ce travail, en réécoutant le test on donne les points qui sont de 0 à 5 et ce qui est très important c'est de mettre l'accent sur l'ensemble des deux parties de l'épreuve, particulièrement le lexique, la morphosyntaxe et la maîtrise de système phonologique. Ces trois éléments nous intéressent beaucoup, autrement dit, cette analyse se fait en deux parties d'abord l'analyse des deux premiers exercices, ensuite une analyse pour l'ensemble.

Dans les tableaux de la page suivante, nous donnons l'analyse statistique des deux premiers exercices (tableau 1), en montrant dans la dernière colonne, les points obtenus par les apprenants, puis, nous montrons (tableau 2), les points obtenus par les apprenants à trois niveaux (lexical, morphosyntaxique et phonologique).

Tableau 1 : statistiques des deux premiers exercices.

Candidat N°	Entretien dirigé	Exercice en interaction	Total :8
N° 1	2	4,5	6,5
N° 2	2,5	4,5	7
N° 3	2	1,5	3,5
N° 4	1,5	1,5	3
N° 5	2	4	6
N° 6	2	4	6
N° 7	2	3,5	5,5
N° 8	1,5	2	3,5
N° 9	2	4	6
N° 10	2,5	4	6,5

Tableau 2 : Statistiques pour l'ensemble des 2 parties de l'épreuve.

Candidat N°	Lexique	Morphosyntaxe	Système phonologique	Total :12
N° 1	3	4	2	9
N° 2	2	3	2	7
N° 3	2	2	1,5	5,5
N° 4	1,5	1	0,5	3
N° 5	4	4	2,5	10,5
N° 6	3	4	2,5	9,5
N° 7	3	2,5	1,5	7
N° 8	2	2	1	5
N° 9	3,5	4	2	9,5
N° 10	3	4	2	9

4.6.1. Candidat n° 1. Note : 15,5 / 20

Entretien dirigé

Le candidat N° 1, peut simplement parler de soi en donnant des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut faire sans préparation un échange sur un sujet familier.

Exercice en interaction

Pour cet exercice le candidat peut le faire sans préparation aussi il peut s'exprimer facilement dans les actes de parole de même en répondant à des questions posées, il peut vérifier, confirmer et commenter son point de vue personnel.

Pour l'ensemble de 2 exercices, ce candidat n'a pas des problèmes dans tous les exercices sauf, Il n'a pas pu donc s'exprimer une pensée complexe.

4.6.2. Candidat n° 2. Note : 14 / 20

Entretien dirigé

Concernant le deuxième candidat nous avons trouvé qu'il peut parler de soi avec une certaine confiance aussi il peut aborder sans préparation un échange d'un sujet familier avec une confiance remarquable.

Exercice en interaction

Pour cet exercice le candidat rencontre des difficultés au niveau de l'interaction et croyons que c'est un problème d'adaptation, par contre il peut s'exprimer directement dans les actes de parole à la situation sans faire des pauses, mais pour répondre à des sollicitations de l'interlocuteur

confirmer ou commenter le candidat ne fait des pauses pour adopter ce type d'exercice.

Donc après cette analyse directe nous avons trouvé que ce candidat a des difficultés au niveau lexical, car il ne possède pas un vocabulaire suffisant pour s'exprimer, malgré la prononciation est claire.

4.6.3. Candidat N° 3. Note : 09 / 20

Entretien dirigé

Pour ce candidat c'est facile de parler de soi en donnant des informations et des explications relatives à ces centres d'intérêt il peut aborder un échange sur un sujet familier mais avec une préparation précédant.

Exercice en interaction

Ce candidat peut faire face à un sujet sans préparation à des situations inhabituelle de la vie courante, en revanche, il ne peut pas s'exprimer dans les actes de parole à la situation visée et il ne peut pas confirmer, vérifier et commenter clairement son point de vue, car, il a mal compris les sollicitations de l'interlocuteur.

Pour l'ensemble, le niveau lexical de cet apprenant est faible car il n'a pas pu s'exprimer de soi et aussi il n'a pas possédé de vocabulaire suffisant, ainsi, la maîtrise de la structure de la phrase simple et complexe, la prononciation n'est pas claire.

4.6.4. Candidat N° 4. Note : 06 / 20

Entretien dirigé

Le candidat parle d'un degré fiable en donnant des informations et des explications ces centres d'intérêt.

Exercice en interaction

Ce candidat manque de la capacité pour s'exprimer dans les actes de parole et il ne put pas commenter son point de vue personnel.

Le candidat envisage des problèmes au niveau, lexical, de morphosyntaxe et de système phonologique. Pour lui c'est un grand problème de respecter les consignes des épreuves. Bref, il n'a pas pu réussir car son niveau est très faible.

4.6.5. Candidat N° 5. Note : 16,5 / 20

Entretien dirigé

Cet apprenant peut parler de soi avec un degré haute d'aisances en expliquant ses centres d'intérêts et en donnant des informations concernant ses projets, en abordant un échange sur un sujet familier il peut le faire d'une façon très claire.

Exercice en interaction

Le candidat peut faire sans préparation à des situations inhabituelle de la vie courante aussi il peut adopter les actes de parole à la situation et il peut confirmer, vérifier et commenter clairement et il présente son point du vue personnelle.

Pour ce candidat nous avons remarqué qu'il a bien passé tous les exercices, voire, il n'a pas des problèmes au moins dans ces deux exercices.

4.6.6. Candidat N° 6. Note : 15,5 / 20

Entretien dirigé

Nous avons trouvé que ce candidat peut parler de soi avec une certaine aisance en donnant des informations et des explications relatives à ses centres d'intérêts, ses projets et ses actions aussi il peut aborder sans préparation un échange d'un sujet familier avec une certitude claire.

Exercice en interaction

Pour cet exercice le candidat peut faire sans préparation à des situations même un peu inhabituelles de la vie courante en respectant la situation et les codes sociolinguistique aussi il peut s'exprimer facilement dans les actes de parole, il peut vérifier, confirmer et commenter le point de vue personnel.

A propos de l'ensemble des 2 exercices, ce candidat n'a pas des problèmes dans tous les exercices sauf, Il n'a pas pu donc s'exprimer une pensée complexe.

4.6.7. Candidat N° 7. Note : 12,5 / 20

Entretien dirigé

Le candidat peut parler de soi avec certaine aisance en donnant des informations et des explications relatives à ses centres d'intérêt et il peut aborder un échange sur un sujet familier sans préparation.

Exercice en interaction

Ce candidat peut faire face sans préparation à des situations inhabituelle de la vie courante aussi il peut s'exprimer dans les actes de parole et il peut confirmer, vérifier et commenter clairement son point de vue personnel.

Pour l'ensemble, qui concerne cet apprenant est moyen, car il a pu s'exprimer de soi mais il avait certaines fautes lexicales pour cela il a marqué ce point moyen. il fait des pauses et il reste quelque fois silencieux, ainsi, la prononciation n'est pas claire quelque fois.

4.6.8. Candidat N° 8. Note : 08,5 / 20

Entretien dirigé

Le candidat parle d'un degré fiable en donnant des informations et des explications à ses centres d'intérêt « qu'est-ce qu'il aime/n'aime pas ».

Exercice en interaction

Ce candidat manque de la capacité pour s'exprimer dans les actes de parole et il ne peut pas commenter son point de vue personnel.

Nous avons remarqué que l'apprenant n'a pas pu réussir car son niveau morphosyntaxique est faible surtout dans la structure de la phrase simple qui est considérée la base de la grammaire, ainsi, il ne possède pas un vocabulaire suffisant pour s'exprimer sur des sujets courants et sa prononciation n'est ni claire, ni intelligible.

4.6.9. Candidat N° 9. Note : 16 / 20

Entretien dirigé

Le candidat peut simplement parler de soi en donnant des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut faire sans préparation un échange sur un sujet familier.

Exercice en interaction

Pour cet exercice le candidat peut le faire sans préparation aussi il peut s'exprimer facilement dans les actes de parole de même en répondant à

des questions posées il peut vérifier, confirmer et commenter son point de vue personnel.

Le candidat n'a pas des problèmes dans tous les exercices, il est très fort au niveau lexicale, en plus, il a un accent remarquable.

4.6.10. Candidat n° 10. Note : 15,5 / 20

Entretien dirigé

Le candidat peut librement parler de soi en donnant des explications relatives à ces centres d'intérêt et il peut faire sans préparation un échange sur un sujet familier.

Exercice en interaction

Le candidat peut faire face sans préparation à des situations même un peu inhabituelles de la vie courante aussi s'exprimer facilement dans les actes de parole, en répondant aux sollicitations de l'interlocuteur, il peut vérifier, confirmer et commenter son point de vue personnel.

Pour ce dernier candidat, nous avons remarqué que cet apprenant a réussi et marqué une bonne note car il avait un bon niveau, surtout la maîtrise de morphosyntaxe.

4.7. Bilan d'analyse.

Finalement, nous avons trouvé que la majorité des candidats, ont réussi l'épreuve de la production orale, ce groupe réussite, représente 70 % (7/10), par contre, les autres 30% des candidats n'ont pas pu s'exprimer bien, autrement dit, il y a une faiblesse remarquable au niveau de l'exercice de l'interaction et pour l'ensemble des trois épreuves qui sont l'axe de notre étude nous avons estimé que cette faiblesse se trouve au niveau de la maîtrise du système morphosyntaxique, et phonologique.

Généralement, les résultats obtenus montrent que les étudiants envisagent beaucoup de difficultés à produire une expression orale. La quasi-totalité des étudiants ont peur de faire des erreurs, ainsi, ils pensent en leur langue maternelle (l'arabe), donc, ils ont les mêmes problèmes de prononciation, quand ils parlent, nous remarquons des fautes fréquentes (problèmes des arabophones) par exemples : Les voyelles arrondies **[y]**, peut être prononcé [u], /OE/ peut être prononcé **[o]**, s'agissant les consonnes, nous avons entendu certains candidats prononcent [v] prononcé [f] et la majorité, ont une confusion entre le [b] et le [P] .

Nous estimons que la compréhension et la production sont très liées, l'écoute et la lecture de contenus dans la langue française, sont d'excellents moyens d'élargir le vocabulaire et la compréhension, en revanche, les résultats analysés montrent que ces apprenants n'écoutent pas régulièrement du français, afin de développer leur vocabulaire et mémoriser des modèles de phrases.

D'autres difficultés concernent la construction des éléments de la phrase simples, il y a beaucoup d'hésitation ou la mauvaise application d'une règle grammaticale. Egalement, d'une part, au niveau lexical, la plupart des apprenants n'ont pas pu présenter le sujet visé par une manière simple et compréhensible. D'autre part, les autres n'ont pas possédé du vocabulaire suffisant pour exprimer le sujet visé.

Conclusion

En guise de conclusion de cette recherche qui se situe dans le domaine de la didactique du FLE aux universités soudanaises, nous rappelons qu'elle était axée sur les difficultés de la production orale, envisagées les apprenants de 4^{ème} année du département de français de l'université du Soudan. Le chercheur a suivi une méthode descriptive en présentant des informations détaillées pour éclairer successivement, en premier et deuxième chapitre, les notions de « langue et 4 compétences » et analytique pour l'aspect pratique, dans le troisième chapitre nous avons parlé de l'évaluation de l'oral selon le CECR. A travers cette étude, nous avons parlé des éléments du contexte de cette recherche, nous avons donné des détails concernant le statut du FLE aux universités soudanaises (premier chapitre), nous avons également abordé les 4 compétences et l'évaluation selon les critères du CECR, surtout la compétence de l'expression orale (deuxième chapitre). En fin, nous avons présenté et analysé les résultats obtenus (troisième chapitre).

A propos des difficultés rencontrées pour effectuer cette recherche : la disponibilité des apprenants pour faire le test oral, nous a obligé de laisser tomber la troisième épreuve de B1, ainsi la difficulté de trouver une salle ou un bureau libre. Le manque de références dans les universités soudanaises pour rédiger la recherche.

Les résultats, auxquels nous sommes parvenus, révèlent que les étudiants testés, ont des difficultés liées à la compétence de l'expression orale, donc, nous proposons des stratégies pour améliorer la production orale, qui sont des méthodes de travail, et surtout des habitudes, qui permettent de faire des progrès rapides en français, notamment en production orale. Les propositions sont les suivantes :

- Consulter les sujets imposés dans les examens comme le DELF B1, qui sont toujours liés à l'actualité. Il est donc nécessaire de s'informer en écoutant des nouvelles à la radio ou à la télévision. Mais pratiquer aussi pour le plaisir, en regardant des films ou en écoutant des chansons.
- Pratiquer l'oral seul ou avec un ami, il est préférable d'enregistrer les productions.
- Evaluer régulièrement et repérer les erreurs
- Evaluer l'expression orale selon les critères du CECR.
- Adopter des méthodes basées sur l'approche communicative et actionnelle.
- Enseigner la phonétique dans un cours indépendant
- Il est important de mettre à jour, la méthode de travail avec la nouvelle technologie de l'enseignement apprentissage.
- Former les professeurs aux nouveautés de l'enseignement de l'oral.

Nous espérons que la présente recherche ouvre la porte pour d'autres recherches en continuant dans le même chemin. Quand à nous, nous pensons que à la prochaine étude nous aurons la chance pour élargir la même recherche en traitant l'interaction verbale en classe du FLE.

Bibliographie

Bibliographie

- Ahmed HAMID, *Problématique de l'écrit en situation d'apprentissage : Difficultés liées à la reprise anaphorique et à la progression thématique chez des apprenants universitaires soudanais en FLE*, p.39, 41, 44. thèse de doctorat, Université de Franche Comté. 2009.
- ALAMIN YOUNIS, *Le statut de l'enseignement du français au Soudan, aspects sociologiques, linguistique et pédagogique*. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1979.
- AUCHLIN. A, MOESCHLER, *Introduction à la linguistique contemporaine*, P.19, Armand Colin, 2001.
- BERTOCCHINI, P., COSTANZO., E, *Manuel de formation pratique pour le professeur de FLE*, p.57, CLE International, 2013.
- Brochure Promotion Langue Française, PDF, P.8, éditée par le Ministère français des Affaires Etrangères, novembre 2014.
- Brown G., Yule G., *Teaching the spoken language*, 1983, Cambridge University Press, p.11.
- CHIS. J-Louis, FILLIOLET, MAINGUENEAU, *Linguistique française*, P.25, Hachette, 1983.
- Chiss J-Louis, Filliolet J, Maingueneau D, *Linguistique française*, p.28, HACHETTE, 1983.
- Conseil de l'Europe : *Cadre européen commun de référence pour les langues*, 2001, Paris, Didier, p.129.
- CPSTE, D., *Le renouvellement méthodologique de l'enseignement du français langue étrangère, le français dans le monde*, 1972.
- François D., *L'oral, les oraux et leur grammaire*, LFDM n° 145, pp. 40-45.

- J.L.M. Trim, *Threshold Level*, Cambridge University Press (CUP), 1976.
- LAROUSSE, 2013, p.791.
- NATHAN , VUEV, *L'analyse littéraire*, Ch. 4, langue et parole, P. 50, 2002.
- SIOUFFI , G.,. RAEMDONCK, D, V., *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, fiche 35, P.77. 1999.
- TAGLIANTE C., *La Classe de langue*, Paris, CLE, international, coll. « Techniques et pratiques de classe », 2011.
- TAGLIANTE C., *L'évaluation et le Cadre européen commun*, Paris, CLE international, coll. « Techniques et pratiques de classe », 2011.
- Une approche communicative dans un contexte scolaire, FDLM n° 160, pp.29-38.

Sitographie

- <http://www.francophone.org/oif/membres.cfm>, site de l'OIF(organisation internationale de la Francophonie).
- <http://www.linguistes.com/> [Henriette Gezundhajt]
- Mémoire Online, par Fatima Zohra Aliout, Paris-Sorbonne, Abu Dhabi, Master 2 en Français langue appliquée, (aire culturelle arabophone),2011.18,S.Bajric.
- <http://www.fdlm.org>
- <http://www.memoireonline.com>
- <http://www.wikipedia/soudan.fr>
- <http://www.ciep.fr> (Centre International d'études pédagogiques)
- <http://www.diplomatie.gouv.fr> (Ministère des Affaires étrangères)

Annexe

Candidat N° 1

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*
- Présentez-vous s'il vous plaît ?
- *Je m'appelle Elashaa Ibrahim, je suis soudanais, je suis j'ai vingt ans, j'habite à Alamab à Khartoum nord, je suis étudiante à l'université du Soudan quatrième année faculté de Pédagogique j'aime beaucoup le sport j'aime j'aime beaucoup la langue français je parle pas bien mais j'ai essayé d'avantage avancer un peu.*
- Vous aimez le français ?
- Vous avez une autre chose ?
- *Autre chose autre chose j'aime la famille.*

Test 2 :

- Salut Alashaa
- *Salut*
- Comment ça va ?
- *Ça va bien ?*
- Je suis désolée, je voudrais annuler le rendez-vous
- *Aaaah , c'est vrai ?*
- Oui, parce que je suis malade
- *Malade ! depuis quand ?*
- Depuis hier soir
- *Bon alors tu peux venir demain ?*
- Oui
- *Merci à demain*
- Merci

Candidat N° 2

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*
- Présentez-vous s'il vous plaît ?
- *D'accord, Je m'appelle Ahmed, je suis soudanais, j'habite à Alkalakl,aaa je suis étudiante à l'université du Soudan faculté de Pédagogique quatrième année*
- C'est tout ?
- *C'est tout.*
- Quel type du sport préférez-vous ?
- *Du sport*
- Oui du sport natation ,tennis ?
- Vous aimez le cinéma ?
- *Non*
- Vous aimez quoi ?
- *Le foot*
- Vous avez une autre chose ?
- *Non*
- Merci

Test 2 :

- Salut Ahmed
- *Salut*
- Comment ça va ?
- *Ça va bien et vous ?*
- Je suis malade Ahmed , je peut pas venir aujourd'hui
- *Oh là là , je suis désolé pour*
- Euh , je peut pas venir pour le rendez-vous
- *Mais le rendez-vous est très important*
- Oui je sais
- *Pourquoi tu ne peux pas venir ?*
- J'ai un problème avec mon portable

- *Oui, d'accord Pas de problème, mais ,le rendez-vous avec vous la semaine prochaine InchaAllah.*
- *C'est-à-dire il n'y a pas de problème ?*
- *D'accord merci beaucoup*
- *Merci*

Candidat N° 3

Test 1 :

- *Bonjour*
- *Bonjour*
- *Présentez-vous s'il vous plaît ?*
- *Je m'appelle Jadda Isam, Je m'appelle Jadda Isam, je suis soudanaise, j'habite à Omdurman à Athora , j'ai vingt et un ans,ah je suis étudiante à l'université du Soudane faculté de Pédagogique du français quatrième année et j'aime beaucoup le sport et j'adore à ma famille.*
- *Vous avez quel âge ?*
- *J'ai vingt et un*
- *D'accord, Est-ce que vous aimez, préférez une chose ?*
- *Oui, j'aime beaucoup le sport et j'adore à ma famille*
- *Quel type du sport vous préférez ?*
- *Je préfère la langue française*
- *Du sport, la natation, est-ce que vous aimez la natation ?*
- *Oui,*
- *D'accord ,Vous voulez dire autre chose ?*
- *ah, j'aime, j'aime beaucoup les mes amies Aisha et Marwa hahaa.*
- *C'est bon , c'est tout ?*
- *Oui*
- *D'accord , Merci*
- *Merci*

Test 2 :

- *Salut Jadda*
- *Salut*
- *Comment ça va ?*
- *Oui comme ça comme ça*

- Jadda , je peut pas venir aujourd'hui, Je suis malade
- *Pour quoi ?*
- J'ai une grippe
- *Pour quoi tu fais ça hahaa ?*
- Fais quoi , hahaa je suis malade, je peux pas faire une chose
- *Pour quoi tu es malade hahaa ?*
- Je te le dis plus tard
- *Le Dieu te donne la santé*
- C'est-à-dire, tu as pas de problème ?
- *oui*
- D'accord, Merci Jadda

Candidat N° 4

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*
- Présentez-vous s'il vous plait ?
- *euh Je m'appelle Hajo Mohamed , je suis soudanaise, j'ai quatre-vingt quatre ans,euh, je suis étudiante dans l'université du Soudan quatrième année faculté de Pédagogique j'habite à Khartoum nord j'aime pas le foot*
- quel âge avez-vous ?
- *j'ai quatre-vingt quatre ans*
- c'est fini pas d'une autre chose ? parlez-moi de votre famille ?
- *ma famille j'ai un père et une mère et ma sœur deux mes sœurs les frères quatre c'est tout dans ma famille*
- merci

Test 2 :

- Salut Hajo
- *Salo*
- Comment ça va ?
- *Aaaaa bien et tout et voi ?*

- Je ne suis pas bien ,je suis malade, je peut pas venir aujourd'hui, pardon
- *Pour quoi ? j'attende aussi et avec un heure dans la place*
- Oui, je sais mais je suis très malade, j'ai une grippe
- *Il est quand il est parlé ... parlé avec moi*
- Oui je ne peux pas marcher
- *Ce n'est pas problème de vous*
- *Vraiment !*
- Oui
- *D'accord merci beaucoup*
- Merci

Candidat N° 5

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*
- Présentez-vous s'il vous plait ?

Je m'appelle Mohammed Soliman, je suis étudiante à l'université du Soudane faculté de Pédagogique département de langue française quatrième année et j'habite à Khartoum à Kaartoum nord et j'aime , j'aime, j'aime regarde le cinéma et j'aime beaucoup la jouer la football , et aussi j'aime le lire et aussi j'aime beaucoup écouter la radio information

- D'accord, merci beaucoup
- *Merci*

Test 2 :

- Salut Mohamed
- *Salut*
- Comment ça va ?
- *Ça va bien et toi ?*

- Je suis malade Mohamed , je peut pas venir aujourd'hui pout le rendez-vous
- *Oh ! tu es malade ?*
- oui
- *Euh , je te souhaite bonne santé et est-ce que après lundi, on se verra ?*
- je peut pas, je suis très malade
- *Malade toujours ?*
- Haaha Oui, je suis désolée
- *C'est quelle maladie ?*
- Tu peux attendre deux semaines
- *Oui, lundi après les deux semaines ?*
- Est-ce que tu peux attendre ? c'est-à-dire ça marche ?
- *Oui, bien sûr*
- Tu as pas un problème ?
- *Non, mais tu es malade*
- D'accord, Merci beaucoup
- *De rien !*

Candidat N° 6

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*
- Présentez-vous s'il vous plait ?
- Moi, Je m'appelle AbdAllah Mohamed Adam, je suis soudanais, je suis étudiant dans l'université du Soudan quatrième année faculté de Pédagogique, c'est ma première, c'est fini cette année dans l'université, c'est ça.*
- d'accord, c'est tout
- *Ah ,oui*
- Quel type du sport préférez-vous ?
- *je préfère fait le football, j'aime beaucoup la nata la natation, c'est ça.*
- Ok ! fini ?
- *Oui*

- Merci

- *Merci*

Test 2 :

- Salut AbdAllah
- *Salut*
- Comment ça va ?
- *bien et toi ?*
- Je suis malade, pas bien, je peux pas venir aujourd'hui
- *pour quoi ?*
- J'ai grippe
- *Hier, tu dire pour moi*
- Oui j'ai dit ça, mais je suis malade, je peu pas marcher je peux parler, je suis désolée
- *Oui, mais tu me promis ?*
- Oui, Je sais, mais je suis malade
- *Je suis dans le marché, essayez !*
- Je sais que tu fais beaucoup de chose pour ce rendez-vous, j'ai essayé de venir mais je peux pas, suis malade ?
- *Qu'est ce-que je fais maintenant, je t'attends beaucoup de temps*
- Je ne sais pas. Vous avez une solution ?
- *Pas de problème, à la prochaine*
- Merci beaucoup et je suis très désolée

Candidat N° 7

Test 1 :

- Bonjour
- Bonjour
- Présentez-vous s'il vous plait ?

Ah Je m'appelle Marwa, je suis soudanaise, je suis étudiante à l'université du Soudan faculté de Pédagogique, département du français en quatrième année, j'ai vingt-deux, ah j'habite à Omdurman à Althora. C'est tout !

- C'est tout ? qu'est-ce que vous préférez ?
- *J'aime , j'aime beaucoup la langue français , j'aime bavarder avec les amis, c'est tout !*
- Vous aimez le Soudan ?
- *Oui*

- Merci beaucoup !
- *De rien !*

Test 2 :

- Salut Marawa
- *Salut*
- Comment ça va ?
- *Ça va bien et vous ?*
- Je suis malade, pas bien, je peux pas venir aujourd'hui
- *Oh, c'est c'est un grand problème, pour quoi?*
- Oui, je sais c'est un grand problème et peut-être c'est un catastrophe
- *Oh quel dommage ! est-ce que tu peux envoyer une autre personne ?*
- Si tu veux ça, c'est un problème
- *Pour quoi ?*
- Parce que moi, je voudrais faire ce rendez-vous
- *Ah, mais Qu'es-ce que tu fais ?*
- Est-ce que tu peux attendre deux semaines ?
- *Deux semaines ! ok ! d'accord*
- D'accord ? ça marche ?
- *Oui*
- Merci et au revoir

Candidat N° 8

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*
- Présentez-vous s'il vous plait ?

Je m'appelle Aisha, je suis soudanaise, je suis étudiante à l'université du Soudane faculté de Pédagogique quatrième année, c'est tout !

- Quel âge ? désolée vous avez quel âge ?
- *j'ai , j'ai vingt et, j'ai vingt-trois, ah j'habite à Alshjra, ah*
- Ok ! merci beaucoup

- *Merci*

Test 2 :

- Bonjour Aisha
- *Bonjour*
- Comment ça va ?
- *Je suis très bien et toi ?*
- Je suis malade, pas bien, je peux pas venir aujourd'hui
- *pour quoi ?*
- J'ai grippe
- *Oh là là c'est problème*
- Oui, c'est un grand problème
- *Non , non problème*
- Qu'est que tu fais, on peut annuler le rendez ? vous avez un problème ?
- *Non , non problème*
- D'accord
- *A la prochaine fois incha Allah*
- Merci beaucoup

Candidat N° 9

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*
- Présentez-vous s'il vous plait ?

ah Je m'appelle Salma Mohamed, je suis étudiante à l'université du Soudane, faculté de Pédagogique au quatre quatrième année j'habite à Omduraman, j'ai vingt ans, j'aime le football aaa, au télévision

- C'est tout ?
- *Oui !*
- D'accord, vous aimez lire ?
- *Un peu, pas beaucoup*
- Est-ce que vous aimez le français ?
- *Oui, j'aime le français bien et l'anglais aussi*
- Vous choisissez le français par désire ou par hasard ?
- *Par hasard*
- D'accord , vous voulez dire autre chose ?
- *Non*
- Merci
- *De rien*

Test 2 :

- Salut Salma
- *Ah Salut*
- Comment ça va ?
- *Oui ça va*
- Salma, je peux pas venir aujourd'hui, parce que Je suis malade
- *Ah tu était malade ?*
- ouiiii
- *santé un peu mal, pour quoi tu peux pas tu m'appelles pas avant ?*
- parce que je peux pas parler, comme ça
- *Ah c'est vraiment déçue, parce que on est un rendez-vous très importante*
- Oui, Je sais, mais je suis malade, je peux pas marcher
- *Aaaah, d'accord on peut continuer ça sans sans toi, et tu peux nous envoyer une autre personne pour ce rendez-vous là ?*
- Si tu n'as pas un problème ? d'accord
- *Oui , oui parce qu'il est très important que ce soit à ce soir avec nous*
- D'accord, merci
- *De rien*

Candidat N° 10

Test 1 :

- Bonjour
- *Bonjour*

- Présentez-vous s'il vous plaît ?

Je m'appelle Namarig Mohamed, je suis soudanaise, je suis étudiante à l'université du Soudan faculté de Pédagogique, département du français quatrième année, j'habite à Alsahafa , j'ai vingt ans , je suis célibataire, je voudrais se marier avec mon amour.

- C'est tout ?
- Oui
- Vous aimez le français ?
- Comme ci comme ça
- Pour quoi ?
- Il est difficile
- Merci
- De rien

Test 2 :

- Salut Namarig
- Salut
- Comment ça va ?
- Ça va bien et toi ?
- Ça ne va pas bien aujourd'hui
- Qu'est ce que tu as ?
- J'ai de la Malaria et je ne peux pas venir pour le rendez-vous
- Quelle chance ! et à demain ?
- Je ne sais pas, c'est difficile demain
- Sans toi, je peux pas aller au marché
- Désolée mon amie, on va aller la semaine prochaine ?
- Oui, d'accord Pas de problème
- C'est-à-dire il n'y a pas de problème ?
- Oui, ça va
- Merci
- Au revoir